

Actu GORSSA

Trimestriel - avril 2014

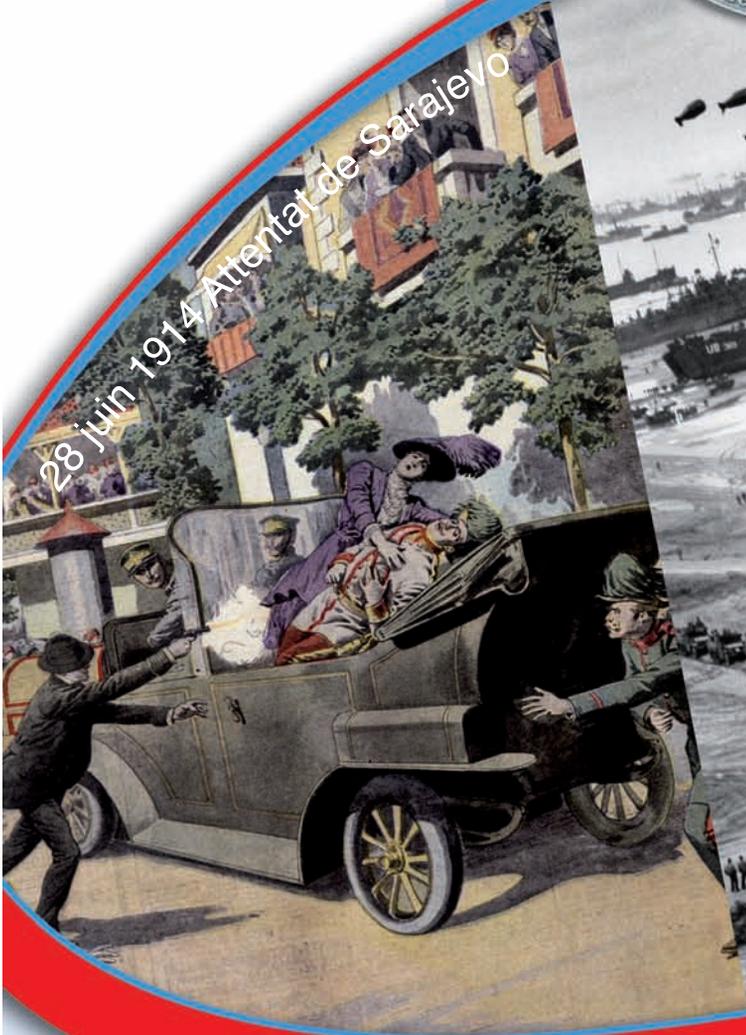


6 juin 1944 Opération Overlord



15 août 1944 Opération Dragon

28 juin 1914 Attentat de Sarajevo



Revue de perfectionnement et de formation médicale continue des Réservistes du Service de Santé des Armées

5^{ème} année
n°2

Revue commune à :



UNMR
Union Nationale
des Médecins de Réserve



FNPR
Fédération Nationale
des Pharmaciens de Réserve



UNVR
Union Nationale
des Vétérinaires de Réserve



FNCDR
Fédération Nationale des
Chirurgiens-Dentistes de Réserve



ANORCTASSA
Association Nationale
des Officiers de Réserve
du Corps Technique et
Administratif du Service
de Santé des Armées



ANMITRHA
Association Nationale
des Militaires
Infirmiers et Techniciens
de Réserve
des Hôpitaux des Armées

« Mettons ce que nous avons de meilleur en commun et enrichissons-nous de nos mutuelles différences » (Paul Valéry)

Actu
GORSSA

Revue du Groupement des Organisations de
Réservistes du Service de Santé des Armées

154, boulevard Haussmann 75008 PARIS
 site : <http://www.gorssa.fr>
 courriel : gorssa.national@gmail.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
 Xavier SAUVAGEON

RÉDACTEUR EN CHEF :
 Jean-Michel PAUCHARD

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT,
 Chargé de l'Internet :
 JEAN-DOMINIQUE CARON

COMITÉ DE RÉDACTION
 Président : Jean-Pierre MOULINIÉ

Correspondants de rédaction : UNMR : Yvon MESLIER - FNPR : Norbert SCAGLIOLA - UNVR : François-Henri BOLNOT - FNCDR : Jean-Paul MATHIEU - ANORCTASSA : Alain MICHEL - ANMITRHA : Erick LEGALLAIS - Région de Toulon : Christine DULAURANS
 Secrétaire de rédaction : Marie-Hélène SICÉ

DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Chargé de l'information, de la communication et du Devoir de Mémoire : Jean-Michel PAUCHARD

Chargé des affaires juridiques et administratives : Norbert SCAGLIOLA

TRÉSORIER ET LISTING :

Michel CROIZET, 14 boulevard des Pyrénées 64000 PAU
 Courriel : michel.croizet@free.fr

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Conseil Scientifique : La réunion de l'ensemble des conseils ou comités scientifiques existants pour chaque Association constituant le GORSSA compose le conseil scientifique.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Abonnement et Tirage :

Prix du numéro : 6 €

Prix de l'abonnement :

Membres des Associations : 25 €

Non-membres : 50 €

Etrangers : 80 €

De soutien : à partir de 60 €

Edition, Impression et Routage : Centr'Imprim - 36100 ISSOUDUN

Commission paritaire : en cours

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2014

ISSN : 2110-7424

Crédits photographiques : Arch Pt Jo, Mag, ED, SG-L, CAB, FC, Chr Dul, FM, YL, DeR, milJMP, DR

Les articles et les opinions émis dans la revue n'engagent que la responsabilité des auteurs. La direction décline toute responsabilité concernant les textes et photos qui sont envoyés à la rédaction.

Copyright : toute reproduction, même partielle, des textes parus dans la revue est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction.



Editorial

Les Journées Nationales d'Instruction du GORSSA 2014 avaient pour thème général « *les situations d'urgence et d'exception* ». Elles se sont déroulées à Paris les 16 et 17 mai, dans le cadre de l'Ecole du Val de Grâce, en partenariat avec la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Traditionnellement, compte tenu de la position centrale de la capitale, Paris rassemble toujours un nombre important de participants lors de telles manifestations. Toutefois, force est de constater que l'édition 2014 a dépassé toutes les espérances, voire les prévisions ! A tel point qu'il eut été difficile d'accueillir plus de congressistes...

Cette mobilisation « massive » des camarades de toutes disciplines est un formidable encouragement pour le GORSSA et récompense de la meilleure façon les efforts de tous ceux qui ont participé à la réalisation de ces Journées.

La mise au point des JNI est une opération de longue haleine qui nécessite avant tout le soutien des Autorités, et la mutualisation des énergies associatives en profitant des compétences de chacun. Durant toute la phase de préparation, chaque association a apporté sa pierre à l'édifice, l'amitié et la parfaite entente entre tous facilitant grandement le déroulement des opérations.

C'est cela aussi le GORSSA. Apprendre à travailler ensemble à une œuvre commune, aussi modeste soit-elle, c'est se préparer à affronter éventuellement d'autres défis plus fondamentaux, dans les meilleures conditions.

Les activités des différentes associations sont désormais intimement liées à travers des Journées d'Instruction

communes, nationales et régionales, une revue commune, un site WEB et dans un proche avenir des statuts harmonisés.

Quel chemin parcouru !

En quelques années, sous l'égide du GORSSA, la réserve s'est organisée, structurée, regroupée, avec pour ambition de répondre aux attentes du Service tout en sauvegardant les spécificités de chaque discipline. Cet équilibre entre union et diversité n'était pas une évidence. Pour y parvenir il fallait la volonté de tous dans un esprit d'écoute et d'ouverture. De respect. Cette volonté affichée est le fil conducteur de nos actions et un vecteur de rassemblement.

Nos camarades ne s'y sont pas trompés : depuis quelques années le nombre des adhérents des différentes associations progresse. Parfois modestement, certes, mais significativement. Des jeunes consœurs et confrères sous ESR nous rejoignent. La pyramide des âges des participants aux JNI 2014 en témoigne. Voilà qui est stimulant et nous encourage à continuer sans faiblir.

A l'issue de ces Journées 2014, souhaitons à l'équipe des JNI 2015, mobilisée autour des six composantes du GORSSA, toute la réussite voulue.

Rendez-vous à Brest !

VC ® François-Henri BOLNOT
Vice-Président du GORSSA
Président national UNVR

Sommaire

Editorial	3	Barodontalgie en milieu hyperbare	20
Organigramme Associatif	4	Pharmacien en OPEX	23
Bicentenaire de la défense du pont de Charenton	5	Réservistes au congrès de Marseille	25
Les OCTASSA « demain »	9	Journée d'instruction FNCDR	27
Journées Nationales	10	Infos Officielles	28
Infirmière sous ESR en Guyane	14	Bibliographie	30
Trois semaines à bord du « Commandant Bouan »	16		



UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

ORGANIGRAMME ASSOCIATIF

UNMR

154 bd Haussmann 75008 PARIS
Tél : 01 53 96 00 19

Bureau National et Conseil d'Administration

Présidents d'honneur : MCS Numa Fourès †, MC Maurice Mathieu, MC René-Claude Touzard, MCS Jean-Pierre Moulinié (Président du Comité de Rédaction d'Actu-GORSSA)

Président : MCS Xavier Sauvageon (Directeur de Publication d'Actu-GORSSA)

Vice-Présidents : MC Pascal Bousquier (Dél. Dép. Paris), MCS Jean-Dominique Caron (Rédacteur en chef adjoint d'Actu-GORSSA chargé de l'Internet), MC Michel Gibelli (Dél. Rég. Metz), MC Éric Lecarpentier (Dél. Rég. SGL), MC Xavier Wagner.

Secrétaire Général : MC Patrick Hamon

Secrétaires Généraux Adjointes : MC Laurent Astin (Secr. des Séances), MC Gérard Le Lay, MA Géraldine Pina-Jomir (Dél. Rég. Lyon).

Trésorier : MC Jean-Louis Picoche

Trésorier Adjoint : MC Frédéric Meunier (Dél. Rég. Bordeaux)

Chargé de Mission auprès du Président : MC Yvon Meslier (Correspondant de Rédaction d'Actu-GORSSA), MC Joseph Tran

Délégué Général chargé des relations CIOMR : MCS Christian Le Roux

Porte-Drapeau : MC Jean-Pierre Sala

Administrateurs : MCS Hubert Bouisson, MC Emmanuel Cabanis, MC Yves Cartigny (Dél. Rég. Bordeaux), MC Jean-Yves Coquillat (Dél. Rég. Toulon), MC Serge Dalmas (Dél. Rég. St Germain en Laye), MCS Jean-Marie Duchemin (Dél. Rég. Brest), MA Laurent Fogel, MG(2S) Alain Galeano, MC Claude Gautier, MC Michel Gibelli (Dél. Rég. Metz), MC Eric Hergon, MC François Laborde, MC Georges Le Guen, MC Jean-Jacques Lehot (Dél. Rég. Lyon), MC Georges Léonetti (Dél. Rég. Toulon), MC Yves Mohy (Dél. Rég. Brest), Michel Montard (Dél. Rég. Metz), MC Maurice Topcha.

UNVR

Maison des Vétérinaires,
10 Place Léon Blum, 75011 PARIS

Président d'honneur : VC Jean Gledel

Président National : VC François-Henri Bolnot
fbolnot@vet-alfort.fr

Vice-Président et Délégué International : VC Bruno Pelletier (Dél. Rég. IDF) drvetbp@aol.com

Vice-Président et Délégué National : VC Gilbert Mouthon
gmouthon@vet-alfort.fr

Secrétaire Général : VP Stéphane Nguyen
nguyen.servane@wanadoo.fr

Trésorier : V.é. Pierre Tassin

Président DRSSA Bordeaux : VC Christophe Gibon
christophe.gibon@agriculture.gouv.fr

Président DRSSA Brest : VC Ghislain Manet
g.manet@libertysurf.fr

Président DRSSA Toulon : VC Marc Verneuil
marc.verneuil@cegetel.net

Administrateurs d'honneur : VC René Pallayret,
VC Jean-Paul Rousseau, VC Pierre Royer

Administrateurs : VC Thierry Alvado-Brette
alvado-brette@caramail.com

VC Xavier Beele xavierbeele@aol.com

VC Dominique Grandjean dgrandjean@vet-alfort.fr

VC Louis Guillou louis.guillou@numericable.fr

VC Émile Perez emile.perez@agriculture.gouv.fr

VC Philippe Rols philippe.rols@agriculture.gouv.fr

VC Charles Touge charles.touge@gmail.com

FNCDR

54, Cours de Vincennes 75012 PARIS

Présidents d'honneur : CDC Charles Sebban, CDC Jean-Michel Pauchard (Rédacteur en Chef d'Actu-GORSSA et Délégué général). CDCS Jean-Paul Mathieu (Correspondant de Rédaction d'Actu-GORSSA).

Bureau National :

Président : CDCS Jean-Pierre Fogel
54, Cours de Vincennes, 75012 Paris.
Tél. 01 46 28 01 36 & 06 07 26 00 20

Secrétaire Général : CDC Philippe Gateau
17 ter, Rue Achille Millien 58000 Nevers.
Tél. 03 86 57 06 52 & 06 80 27 49 64

Trésorier Général : CDC François Montagne
1, Rue Dupuytren 75006 Paris.
Tél. 01 43 26 90 00 & 06 09 21 22 91

Délégués Régionaux :

Bordeaux : CDC Jean-Paul Delobel
2, Rue Santiago 64700 Hendaye.
Tél. 05 59 20 23 54 & 06 09 06 51 07

Brest : CD Franck ROUXEL

Saint-Germain-en-Laye : CDC Stéphane Barek
3, Rue Anatole de la Forge 75017 Paris.
Tél. 01 56 24 10 53 & 06 09 15 15 20

Lyon : CDP Alain Cuminal
83, Rue Paul Verlaine 69100 Villeurbanne.
Tél. 04 78 93 76 56 & 06 60 36 48 81

Metz : CDC Bruno Crovella
17, Avenue de la Libération 57160 Châtel Saint Germain
Tél. 03 87 60 02 96 & 06 83 81 08 83

Toulon : CDC Jean-Michel Courbier
Avenue de l'Américaine 13600 La Ciotat.
Tél. 04 94 29 60 80 & 06 12 81 71 08

Délégué ADF : CDC Michel Legens

Porte-Drapeau : CDC Henry Frajzer

FNPR

Adresse courriel : fnpr@free.fr

Président : PC Claude Boymond
7, rue du noyer
67207 - Niederhausbergen
boymond@unistra.fr

Secrétaire Général : PC Jean-Claude Schalber
66-68, rue de la Folie Regnault
75011 - Paris
jc.schalber@free.fr

Trésorier : PC Éric Denoix
118, Parc de Cassan
95290 - L'Isle-Adam
EDenoix@aol.com

Porte-Drapeau : PC Jean-Marc Delafontaine

ANMITRHA

Adresse courriel : amitrha.gorssa@gmail.com

Bureau :

Présidente : ICS Élisabeth de Moulins de Rochefort

Vice-Président : MERCN Marc Tranchet

Trésorier : MERCS Frédéric Noret

Secrétaire : ICAS Érick Legallais (Correspondant de Rédaction d'Actu-GORSSA)

Secrétaire Adjointe : SMCN July Granville

Chargé de relations avec le GORSSA : ICAS Gérard Chasselat

ANORCTASSA

Présidents d'Honneur : Col P.-J. LINON, Col J.-P. CAPEL, Col Y. HAREL

Président : LtCol Alain MICHEL

Vice-Présidents : Col. Pascal HUGÉDÉ, Col. Pierre VOISIN, LtCol Christian SALICETI

Secrétaire général : LtCol Denis BLONDE

Secrétaire général Adjoint : LtCol Jean-Jacques BONIZ

Trésorier Général : Cdt Benoît FRASLIN

Trésorier Général Adjoint : Cdt Emmanuel LE BLOND DU PLOUY, chargé de mission pour l'organisation des FMIR

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

Bicentenaire de la défense du pont de Charenton par le bataillon de l'école vétérinaire d'Alfort, le 30 mars 1814

E. Dumas*, S. Genin-Lomier**, C.-A. de Broucker***, F. Calvet****

Depuis leur institution par le duc de Choiseul en 1769, les vétérinaires militaires ont été employés aux armées dans les différents régiments de troupes à cheval. Ils ont ainsi participé à toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire.

Un épisode un peu moins connu de la contribution militaire des vétérinaires à l'épopée napoléonienne est la défense du pont de Charenton par le bataillon formé avec les élèves de l'école impériale vétérinaire d'Alfort lors de la campagne de France en 1814.

L'objectif de cet article est de faire découvrir ce fait d'armes oublié où des vétérinaires participèrent en unité constituée à la défense de la France. Ce fait d'armes peut aussi être considéré comme le premier emploi de vétérinaires en tant qu'ultime réserve de l'armée.

La situation militaire en 1814

La Grande Armée, reformée après le désastre de la campagne de Russie (1812) avec les conscrits de 1813, n'a pu résister aux armées de l'Europe coalisée (Russie, Prusse, Suède, Autriche). Malgré les victoires de l'Empereur à Lützen et Bautzen, la campagne de 1813 en Allemagne s'est achevée par la lourde défaite de Leipzig (16-19 octobre 1813) où l'armée française échappa de peu à un encerclement total.

Fin 1813, Napoléon ne dispose que d'environ 70 000 hommes disposés en cordon le long du Rhin que les coalisés franchissent dès le 21 décembre 1813. L'armée de Silésie (Blücher, 86 000 hommes) et l'armée de Bohême (Schwarzenberg, 200 000 hommes) marchent sur Paris.

Malgré cette infériorité numérique, le génie militaire de l'Empereur va étonner l'Europe dans cette ultime campagne.

Les coalisés progressant imprudemment en deux colonnes séparées sont battus tour à tour à Champaubert, Montmirail, Vauchamps et Montereau.

Néanmoins, ces victoires ne font que ralentir la progression ennemie. Les conscrits de 1814 surnommés les Marie-Louises et les quelques régiments de vétérans rappelés d'Espagne ne permettent que de combler les pertes,

alors que les coalisés continuent de recevoir des renforts.

L'Empereur, battu à Arcis-sur-Aube le 20 mars, ne peut plus s'opposer à la marche des alliés sur Paris. Il marche alors vers l'Est pour menacer les communications des coalisés qu'il espère attirer à sa poursuite, mais Schwarzenberg et Blücher décident de continuer sur Paris. Ils n'ont devant eux que les corps d'armée des maréchaux Marmont et Mortier comptant 11 000 hommes environ qui ont été séparés du reste de l'armée¹.

Les préparatifs de la défense de Paris

Depuis le début de la campagne de France, l'Empereur étant aux armées, le gouvernement a été confié au roi Joseph, son frère, nommé lieutenant général de l'Empereur. Paris est devenu un grand dépôt militaire par lequel transitent conscrits, armes et munitions, avant de rejoindre les armées une fois les unités constituées. Cependant aucun préparatif sérieux de défense de la capitale n'a été effectué.

Le mur d'octroi incomplet entourant Paris est terminé par des palissades et quelques faibles retranchements sont établis au niveau des portes.

Fin mars, l'ennemi progressant toujours, des barricades sommaires sont établies à Aubervilliers, Charonne, Montmartre et Romainville².

Environ 43 000 hommes peuvent être opposés aux 110 000 coalisés qui approchent : 11 000 hommes des corps de Marmont et Mortier, 12 000 gardes nationaux dont certains sans fusils sont armés de piques et 20 000 hommes de la garnison de Paris. Cette garnison est composée de soldats de la garde impériale, de soldats des dépôts de l'armée, d'invalides, de sapeurs-pompiers, de canonnières de la marine et de canonnières garde-côtes, d'élèves de Saint-Cyr, de l'école polytechnique et de l'école impériale vétérinaire d'Alfort.

Les Alliés marchent sur Paris en trois colonnes : au Nord, l'armée de Blücher par Saint-Denis, l'armée de Schwarzenberg avec une colonne au centre par Bondy sous le commandement de Barclay de Tolly et une au Sud par Neuilly-sur-Marne commandée par Giulay.

*VC, Service Vétérinaire des Armées de Metz

**VC, Antenne Vétérinaire de Rillieux-le-Pape

***VP, Antenne Vétérinaire de Metz

****VP, Antenne Vétérinaire de Paris-École Militaire

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

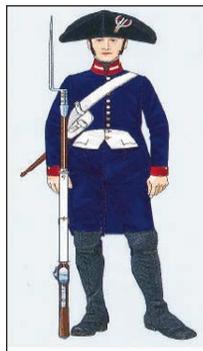
La formation du bataillon d'Alfort

Le 14 février 1814, les élèves sont mis à la disposition du ministre de la guerre et placés sous l'autorité du commandant d'armes de Charenton. Cette nouvelle, annoncée par une proclamation, est accueillie avec enthousiasme par les élèves.

Le 19 février, le Bataillon dit «de l'École vétérinaire d'Alfort» est officiellement créé et constitué de trois compagnies. Il compte 274 élèves et est commandé par le major¹ Renard. Parmi l'encadrement, M. Caplacy, surveillant de l'École et le capitaine Oré, ancien élève de Saint-Cyr, remplissent les fonctions d'officiers.

Peu après, sont perçus 260 fusils et 8000 cartouches. À partir de ce moment, les cours sont suspendus. Les élèves apprennent le maniement des armes et font l'exercice deux à quatre heures par jour. Des sous-officiers sont détachés à Alfort pour les entraîner aux manœuvres de l'infanterie. Quelques habitants d'Alfort, de Charenton et de Saint-Maurice sont autorisés à se joindre à eux. Parmi ceux-ci se trouve Dabrigéon, le maréchal-ferrant installé en face de l'École vétérinaire, ancien maréchal du train des équipages militaires. Deux enfants d'une douzaine d'années sont également attachés à ces compagnies comme tambours.

Les élèves combattront avec leur uniforme d'élève vétérinaire, c'est-à-dire un habit «à la française» de couleur bleu impérial. Ils effectuent également des patrouilles de nuit et des escortes de prisonniers, certaines les conduisant jusqu'à Meaux³.



Elève de l'école d'Alfort (infographie d'A. Jouineau)⁴

Le bataillon d'Alfort est chargé de la défense du pont de Charenton, point de passage sur la Marne commandant l'accès au sud de la capitale.

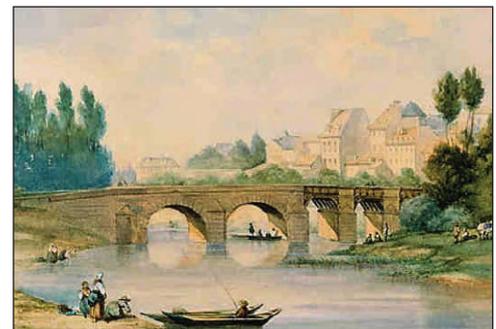
La défense du pont de Charenton.

Le pont de Charenton était alors constitué de cinq arches : deux en pierre du côté d'Alfort et trois en bois du côté de Charenton.

Une batterie d'artillerie de huit pièces servies par des canonniers garde-côtes est placée à l'extrémité du pont du côté d'Alfort.

À la tête du pont, côté Charenton, est établie une palissade faite avec le bois des arbres bordant la route d'Alfort à Maisons. Sur chacun des côtés de cette palissade est installée une pièce de canon chargée à mitraille.

Des dispositions sont prises pour faire sauter le pont en cas de nécessité : une mine est placée au niveau de l'arche centrale en bois, la mèche étant placée du côté d'Alfort. Des meurtrières sont également creusées sur toute la longueur des murs de l'École impériale vétérinaire.



Le pont de Charenton vu de l'amont (à gauche Alfort, à droite Charenton)

Le matin du 30 mars 1814, l'ennemi est signalé. À l'école, on distribue aux élèves le déjeuner du matin et une ration d'eau de vie.

Le bataillon sort de l'école : une compagnie est envoyée à Saint-Maurice, la deuxième sur la route de Saint-Mandé et la troisième reste en réserve sur le pont de Charenton³.



Alfort et ses environs (carte de Cassini – fin XVIII^e)

La compagnie envoyée à Saint-Maurice aperçoit un bataillon de soldats wurtembergeois marchant vers le village.

Une vive fusillade s'engage et le major Renard qui commande le bataillon est légèrement blessé dès le début de l'affrontement. Les élèves se replient alors à l'abri des maisons puis des arbres de la grande rue de Saint-Maurice⁵.

¹ Le terme major était alors employé pour désigner le lieutenant-colonel.

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

L'ensemble du bataillon est maintenant rassemblé sur le pont de Charenton quand une deuxième colonne formé par deux bataillons wurtembergeois commence à déboucher par la route de Saint-Mandé.

Le bataillon de l'École vétérinaire donne alors dans son ensemble sur la route de Saint-Mandé, les deux tambours battant la charge.

L'engagement, bien que de courte durée, est acharné. On se bat au fusil et à la baïonnette. Le bataillon d'Alfort doit cependant céder le terrain car le prince de Wurtemberg, croyant avoir affaire à des adversaires beaucoup plus nombreux qu'ils ne l'étaient réellement fait intervenir deux bataillons de grenadiers autrichiens.

Le bataillon d'Alfort laisse sur le terrain plusieurs morts et une trentaine de prisonniers. Le capitaine Oré est tué dans cet affrontement.



Les combats pour le pont par Marcel Uderzo⁶

L'ordre de battre en retraite est donné, et les élèves refluent en désordre. L'ennemi ne les poursuit pas immédiatement, craignant que l'on fasse sauter le pont.

Un élève blessé n'ayant pu suivre ses camarades bute le feu à l'une des pièces d'artillerie chargée à mitraille située à l'extrémité du pont, ce qui arrête quelques instants la colonne hongroise. La mèche de la mine est allumée, mais la mine ne saute pas³.



Grenadiers hongrois au combat

La fin du bataillon d'Alfort.

Après ce combat, le bataillon se débande : une centaine d'élève sous les ordres de M. Caplacy se dirige sur Blois où sont partis l'Impératrice et le Roi de Rome. D'autres élèves rejoignent Paris et se rendent chez Jean-Baptiste Huzard, Inspecteur Général des Écoles vétérinaires qui les accueille.

Le major Renard et quelques élèves battent en retraite vers la Seine. Menacés par des détachements de tirailleurs ennemis, ils doivent traverser le fleuve, certains sur une barque, d'autres à la nage. Un élève dénommé Lombart se noie dans la Seine.

Une dizaine d'élèves ont transporté leurs camarades blessés dans l'enceinte de l'école vétérinaire où les blessés plus légers ont déjà trouvé refuge.

Une vingtaine d'élèves furent blessés en défendant le pont de Charenton. Six d'entre eux moururent des suites de leurs blessures :

- Pigeon, qui avait reçu un biscaïen dans la poitrine, décédé le lendemain à l'infirmerie de l'école ;
- Lherbette et Mortagne morts le 8 avril ;
- Crosnier et Dubuisson décédés au cours du mois d'avril ;
- Moyemont mort le 30 avril ;

Les autres blessés, parmi lesquels les élèves Barat, Mangot, Michel, Gaudineau, De Greuve et Morand, eurent plus de chance et survécurent à leurs blessures.

Les élèves prisonniers furent libérés quelques jours après la bataille, après avoir été dépouillés de la plupart de leurs effets.

Les pertes ennemies furent de beaucoup supérieures à celles des élèves. Cette différence s'explique notamment par le fait que les wurtembergoises et autrichiens ne connaissaient pas le terrain. Au cours de l'engagement sur la route de Saint-Mandé, les coalisés, aveuglés par l'épaisse fumée dégagée par leurs feux et sous-estimant l'importance de la pente, tirèrent pour la plupart au-dessus des élèves³.

A LA GLOIRE DU BATAILLON D'ALFORT
ET A LA MEMOIRE
DU COMMANDANT RENARD, DU CAPITAINE ORE
DES ELÈVES CROSNIER LHERBETTE LOMBART
MORTAGNE MOYEMONT PIGEON ET DES
JEUNES GENS DU PAYS TOMBES HEROÏQUEMENT
LE 30 MARS 1814
EN DEFENDANT LE PONT DE CHARENTON

La plaque commémorative sur le mur de l'école vétérinaire d'Alfort

Jean-Marie Pigeon sera inhumé dans le parc de l'école vétérinaire contre le mur qui longe la route de Créteil. Cette tombe a été réhabilitée en 1997 à l'initiative de l'Union Nationale des Vétérinaires Biologistes de Réserve. Une plaque commémorative de la défense du pont de Charenton orne le mur d'enceinte de l'école.

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

LES OCTASSA « DEMAIN » ...

Jean-Pierre CAPEL *

CRÉATION D'UN CORPS DE MITHA PSYCHOLOGUES

Ce corps est destiné à accueillir des OCTA non transférés au commissariat des armées. Le JO du 16 mars 2014 a publié le décret 2014-342 du 14 mars modifiant le décret du 20 décembre 2002 fixant le statut des militaires infirmiers et techniciens des hôpitaux des armées et le décret du 12 septembre 2008 relatif aux militaires commissionnés.

Parmi les nombreuses modifications qui touchent les différents corps de MITHA, on notera la création du corps des psychologues, qui s'inscrit dans la démarche conduisant à l'extinction du corps des OCTASSA au 1.1.2016. En effet, la situation des OCTA psychologues, qui ne pouvaient être transférés à la même date dans le corps des commissaires des armées, devait être réglée par ce moyen.

Il est donc créé un corps de psychologues, qui (article 6-1 du décret de 2002) sont recrutés au choix parmi les militaires qui satisfont aux conditions exigées à la date du 9 décembre 2011 pour l'accès au corps homologue de la fonction hospitalière.

Les militaires qui remplissent les conditions susvisées et qui sont admis dans ce corps sont nommés psychologues de classe normale. Ceux qui étaient commandants ou lieutenants-colonels sont admis au grade de psychologues hors-classe.

Des dispositions spécifiques sont prévues pour les actuels OCTASSA psychologues : l'admission dans le nouveau corps a lieu sur demande, ou d'office à la date du 1^{er} décembre 2015 (soit le premier du mois qui précède l'extinction du corps des OCTASSA). Les officiers subalternes sont nommés psychologues de classe normale, les officiers supérieurs psychologues hors-classe.

Ces dispositions devraient concerner aussi les réservistes OCTASSA psychologues.

CRÉATION D'UN INSIGNE D'ANCRAGE POUR LES COMMISSAIRES DES ARMÉES « SANTÉ »

Le BOC du 8 novembre 2013, texte 6, a publié la circulaire 6165/DEF/DCSCA/SDREJ/BREG relative aux insignes d'ancrage des commissaires des armées. Le préambule de la circulaire rappelle qu'un nombre important de commissaires des armées est appelé à servir dans l'armée de terre, la marine nationale, l'armée de l'air, la DGA et le SSA, « souvent au plus près des opérations ». La notion d'ancrage d'armée et de milieu (DGA, Santé) se manifeste par l'attribution à ces officiers d'insignes spécifiques, appelés « insignes d'ancrage des commissaires des armées ».

L'insigne d'ancrage de 1^{er} niveau consacre la formation initiale reçue par les commissaires des armées et il est décerné aux commissaires qui ont satisfait aux conditions de fin de scolarité de l'école des commissaires des armées et à ceux qui ont satisfait aux conditions de fin de scolarité des écoles de formation initiale des anciens corps de commissaires, des OCTA (Terre, Marine, Armement, SSA, SEA), officiers des bases de l'air et du cadre spécial de l'armée de terre.

L'insigne d'ancrage de 2^{ème} niveau consacre la durée d'affectation des commissaires des armées dans l'armée de terre, la marine nationale, l'armée de l'air, la DGA, le SSA.

Il est décerné aux officiers supérieurs qui cumulent une ancienneté de six années révolues d'activité d'officier au sein de leur armée, direction ou service d'ancrage après leur sortie de l'école des commissaires des armées ou des écoles de formation des anciens corps de commissaires, des OCTA (Terre, Marine, DGA, SSA, SEA), officiers des bases de l'air et du cadre spécial de l'armée de terre.

La décision d'octroyer les insignes d'ancrage des commissaires des armées est prise par le directeur central du SCA et les conditions de leur port sont fixées par les directives relatives au port de la tenue des commissaires des armées.



Insigne d'ancrage de 1^{er} niveau « santé » (tout Or)



Insigne d'ancrage de 2^{ème} niveau « santé » (Or & Argent)

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

JOURNÉES NATIONALES D'INSTRUCTION DU GORSSA

Les 16 et 17 mai 2014 à Paris – Val de Grâce

Laurent ASTIN*

Elles se déroulent par temps radieux dans le cadre prestigieux de l'Ecole du Val de Grâce. Le thème général est « face aux situations d'urgence et d'exception » en partenariat avec la Brigade de Sapeurs Pompiers de Paris (BSPP)



VENDREDI 16 MAI :

Matin : Amphithéâtre Rouvillois

Le Médecin Général Inspecteur PONS, Directeur de l'Ecole du Val de Grâce, accueille les participants. Il souligne que l'Ecole a pour vocation les formations opérationnelle et continue des personnels d'Active et de Réserve du SSA.

Le Médecin Général Inspecteur GONDARD, Directeur Adjoint du Service de Santé des Armées, particulièrement heureux de participer à ces journées, insiste sur le rôle incontournable des réservistes au profit du Service. Des mesures sont prises pour revaloriser les Réserves Opérationnelle et Citoyenne.

Les réservistes jouent un rôle majeur comme interface entre les milieux de la santé civile et militaire. Le travail en Réserve doit se développer.

Le Médecin Chef des Services SAUVAGEON, Président du GORSSA et de l'UNMR remercie les officiers généraux qui nous accueillent et cède la parole aux conférenciers.

- **Conférence UNMR par le Médecin en Chef C.E. ASTAUD, le Médecin en Chef E. LECARPENTIER et le Vétérinaire en Chef D. GRANDJEAN : Prise en charge des victimes du risque biologique.** Les types de risques, modes d'intervention avec utilisation de l'unité mobile de décontamination, la formation et la protection des intervenants sont décrits.

- **Conférence FNPR par les Pharmaciens en Chef J-M DELAFONTAINE, M. LEMAIRE et le Médecin en Chef F. CALAMAI. Les antidotes en cas d'attaque chimique ou radiologique.**

Sur le plan chimique, il y a quatre grandes catégories de toxiques : neurotoxiques organo- phosphorés (NOP), vésicants, suffocants, cyanures volatils. Les traitements sont symptomatiques, épurateurs, évacuateurs, antidotiques.

Sur le plan radiologique (isotopes radioactifs) le traitement antidotique n'est pas spécifique.

Face à une intoxication collective, le premier geste est la protection des voies aériennes supérieures, la mise à l'air libre et le déshabillage de la première couche externe des vêtements.

- **Conférence UNVR par le Vétérinaire en Chef F-H BOLNOT, le Vétérinaire en Chef C. DESTOMBE, et le**

*MC®, Gorssa

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITHRA

Vétérinaire Général Inspecteur P. PERRIN : Protection de la chaîne alimentaire lors d'accident nucléaire. Le contexte est celui d'un accident majeur survenant dans un site nucléaire sur l'hexagone ou hors des frontières à l'image des catastrophes de Tchernobyl (1986) et de Fukushima (2011). Il est impératif que la chaîne alimentaire soit immédiatement protégée des retombées. Les particules les plus légères comme l'iode 131 et le césium 137 peuvent se propager très loin.

Des mesures réglementaires telles restrictions, interdictions voire destructions des cultures, élevage, chasse et pêche peuvent se décider. Un guide d'aide à la décision, pour la gestion du milieu agricole a été publié en 2012 sous l'égide de l'Institut de la Radioprotection et de la Sureté Nucléaire (IRSN) en collaboration avec la direction générale de l'alimentation du Ministère de l'Agriculture.

- **Conférence FNCDR par le Chirurgien Dentiste en Chef** [®] **G. JOLY et le Médecin Chef des Services Y. SCHULLIAR : Identification odontologique en situation de catastrophe.** L'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale (IRCGN) projette ses experts et moyens en OPEX notamment contre le terrorisme. Le département anthropologie – odontologie – traumatologie est doté d'un laboratoire avec matériel performant.

L'Unité Gendarmerie d'Identification des victimes de catastrophes (UGIVC) peut agir partout 24 heures sur 24. L'Unité Nationale d'Investigation Criminelle (UNIC) possède des personnels hautement qualifiés avec des matériels adaptés. Il existe un guide des bonnes pratiques.

- **Conférence ANORCTASSA par le Colonel** [®] **A. MICHEL, le Lt-Colonel P. LIAL et le Médecin en Chef O. NESPOULOUS : Place de l'hôpital militaire au sein de l'offre de soins publics en cas de crise sanitaire majeure.** Les différents plans d'urgence sont : PIRATOX, PIRATOME, PANDEMIE GRIPPALE – BIOTOX. Le projet de Service du SSA 2020 identifie les diagnostics et axes d'orientation à prendre dans le domaine de la gestion des risques et des crises. Les plans d'ur-

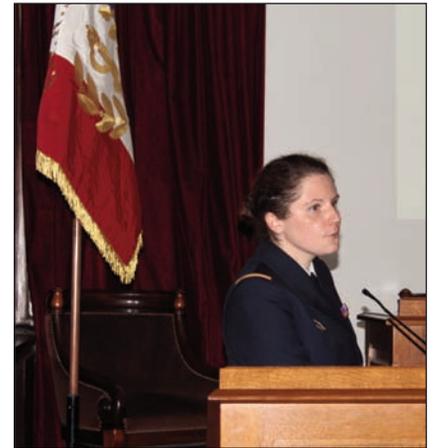
gence d'un hôpital militaire (HIAVDG) et d'un hôpital civil (CH de la Rochelle) sont décrits. Les thèmes de réflexions sur une coopération entre hôpitaux militaires et civils ainsi que la participation des réservistes à la gestion des risques ou crises sont envisagés.

- **Conférence ANMITHRA par les Infirmiers de Classe Normale** [®] **D. ROBERTON et F. AIT-MOHAMMED. : Face aux situations d'urgence et d'exception, soins aux populations sinistrées.** L'objectif est de sauver le maximum de vies. Les soignants sont confrontés à des difficultés d'ordre socio culturel et des conditions environnementales inhabituelles. La charge de travail dantesque et les conditions de vie très rudimentaires affaiblissent physiquement et psychologiquement le soignant. L'Elément de Sécurité Civile Rapide d'Intervention Médicale (ESCRIM) est un hôpital de campagne civilo-militaire aérotransportable et autonome sur son lieu de projection. Son rôle lors de la guerre civile au SRI LANKA (2009) et du séisme d'HAÏTI (2010) sont décrits. Les populations sinistrées font preuve de dignité, humilité, capacité de résilience et de résistance, fatalisme.

- **Conférence DCSSA parle Médecin Chef des Services S. CUEFF, Délégué aux Réserves du SSA : Actualités Réserves 2014.** La Réserve du SSA est d'une importance fondamentale. La gouvernance des Réserves évolue, le CSRM se réorganise. Le site interarmées de la Réserve Militaire (SIRÉM) possède un portail d'actualités sur les emplois proposé et un portail d'information. Le nombre et la répartition des réservistes du SSA, la quantification des journées annuelles dont les OPEX, le budget sont énumérés. La priorité est le recrutement de chirurgiens orthopédiques et viscéraux, d'anesthésistes réanimateurs, d'IADE et d'IBODE.

La Réserve Citoyenne va se modifier grâce à une instruction ministérielle. L'avenir des OCTASSA qui deviendront commissaires, est évoqué.

Le maintien qualitatif et quantitatif de la Réserve Opérationnelle est un challenge permanent basé sur le recrutement et la fidélisation.





Le Président SAUVAGEON remercie le Médecin Chef des Services CUEFF pour son action au profit de la Réserve. Celui-ci lui répond avec émotion qu'il souhaite œuvrer longtemps pour les Réservistes du SSA.

Avant de passer au buffet dressé dans la salle capitulaire du Val de Grâce, le Chirurgien Dentiste Chef des Services [®] FOGEL, Président de la FNCDR, remercie pour leur aide à la bonne marche des journées :

- le Val de Grâce
- les sponsors : La Médicale de France, Pierre Fabre Médicaments, GACD et la **Société AIREL** ayant offert le champagne.



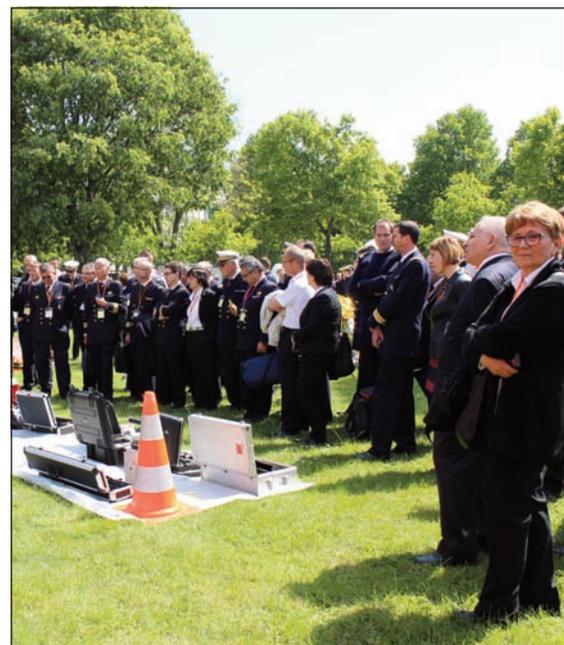
Après-midi

Nous retournons à l'amphithéâtre Rouvillois pour assister aux conférences prononcées par deux médecins de la BSPP.

- **Le Médecin en Chef M. BIGNAND fait un exposé sur le plan rouge : expériences de la BSPP et évolution.** A travers un historique de différentes catastrophes à effets limités françaises et étrangères les mesures à prendre sont décrites. Le Dispositif Général de Secours à de Nombreuses Victimes (DGSNV) est évoqué.

- **Le Médecin en Chef F. CALAMAI fait un exposé sur le plan jaune.** Il s'agit d'événements à caractère accidentel ou terroriste d'origine chimique (PIRATOX) ou radiologique (PIRATOM). Le contexte mondial est tendu et les groupes terroristes se font plus menaçants. Trois zones sont distinguables : exclusion, contrôle, soutien. En zone d'exclusion, l'Unité Mobile de Décontamination a trois missions : extraction rapide de toutes les victimes, tri visuel et médicalisation de l'avant. L'évacuation se fait ensuite vers la DGSNV en plan rouge, la décontamination s'effectuant au Point de Regroupement des Victimes (PRV).

Nous rejoignons ensuite la pelouse du Val de Grâce pour visiter en deux groupes par alternance, les trois ateliers préparés par la BSPP.



UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

- Atelier n°1 : Pôle cynotechnique :

- Véhicule équipé cynotechnique et véhicule de liaison vétérinaire.
- Démonstration de matériels de capture et de contention d'animaux sauvages.
- Démonstration de chiens de recherches



Le dîner officiel dans la magnifique rotonde Gabriel de l'Ecole Militaire est précédé d'un apéritif. Le Médecin Chef des Services SAUVAGEON, prononce un discours puis remet la médaille commémorative du GORSSA aux Médecins Généreux Inspecteurs GODART et PONS, au Vétérinaire Général Inspecteur PERRIN, au Médecin Général NOGUES et au Médecin Chef des Services DOMANSKI. Le Médecin Général Inspecteur GODART, prononce ensuite un discours.

- Atelier n°2 : Exercice dynamique NRBC :

- Prise en charge de victimes NRBC, brancardage, déshabillage.
- Médicalisation, chaîne de décontamination.
- Identification en situation de catastrophe, Système d'Information Numérique Standardisé (SINUS).



- Atelier n°3 : Présentation statique santé :

- Ambulance de réanimation dernière génération.
- Cellules mobiles d'intervention : biologique, chimique, radio-biologique.
- Exposition de matériels.

SAMEDI 17 MAI :

Matin : Ecole du Val de Grâce

Les assemblées générales des associations du GORSSA suivies de leurs conseils d'administration respectifs se déroulent dans différentes salles de l'Ecole du Val de Grâce.

Elles sont suivies de l'Assemblée Générale du GORSSA en salle Lévy pendant que les autres participants et accompagnants font une visite commentée du Musée et de l'Eglise du Val de Grâce.

Le déjeuner en commun a lieu au self-service de l'hôpital du Val de Grâce pour clore ces journées particulièrement réussies.

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

Infirmière sous ESR en Guyane du 27 février au 28 avril 2013

Delphine ROBERTON*



Petit rappel... La Guyane, département français approximativement de la taille du Portugal, comprend environ 80 000 km² de forêt équatoriale. En plein cœur de cette jungle, vivent des « Garimpeiros », des chercheurs d'or clandestins, venant principalement du Suriname et du Brésil ; pays limitrophes ayant pour frontières naturelles respectives le Maroni et l'Oyapok. Ces exploitations illégales engendrent différents problèmes d'ordres économiques, sécuritaires et environnementaux (déforestation, pollutions dues à l'utilisation massive de mercure, etc.).

Les forces armées en Guyane (FAG) sont composés de plus de 2000 militaires issus des trois armées, ont été notamment missionnées pour lutter contre ce fléau ; parmi ceux-ci, 1600 militaires permanents, principalement implantés à Cayenne au 9^{ème} régiment d'infanterie et de marine (9^{ème} RIMa) et à Kourou au 3^{ème} régiment étranger d'infanterie (3^{ème} REI). Depuis février 2008, dans le cadre de l'opération Harpie, 350 militaires supplémentaires et 200 gendarmes sont mobilisés en permanence en forêt et sur les réseaux fluviaux pour le démantèlement des sites d'orpaillage illégaux. Après leur découverte et grâce à un travail d'actions communes FAG et gen-

darmerie, il est procédé à la saisie et/ou destruction des installations, des matériels (pirogues, quads, armes, pompes, etc.) et à l'interpellation des étrangers en situation irrégulière. Afin de pouvoir assurer le soutien de tous ces personnels interarmées présents en Guyane, le service de santé est lui aussi renforcé par du personnel tournant, c'est à ce titre que j'ai pu effectuer cette mission de courte durée.

Dès mon arrivée, il a fallu se familiariser avec le climat et le milieu équatorial ; pour m'aider à être opérationnelle et afin de pouvoir être projetée sur le terrain (ceci pour tout nouvel arrivant susceptible d'intervenir en forêt), j'ai effectué le stage « PréMiFor » afin d'acquérir des connaissances sur la vie en forêt. C'est accompagné de personnels du 1^{er} RPIMa (fraîchement arrivés également) que j'ai donc pu bénéficier d'une instruction et de mise en pratiques en forêt amazonienne. Ce fut le commencement de découvertes : pirogue, marche, bivouac, nage dans la « crique » (nom donné aux petits cours d'eau locaux... rien à voir avec les criques du sud en métropole !) et surtout... la faune locale très diverse et abondante (avec comme une impression de vivre au milieu d'un zoo).

* ICN ®, Gorssa

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA



« Crique » Guyanaise

Une fois cette mise en condition effectuée, j'ai pu parfaire mes connaissances de médecine tropicale en étant affectée au centre médical interarmées à Cayenne pour les premières semaines. J'ai pu y découvrir des pathologies typiques et récurrentes : leishmaniose, paludisme, dengue, abcès, ver macaque, larve migrante...

Ensuite, j'ai été détaché en forêt pour un mois en poste isolé, à Repentir, base avancée accessible uniquement par hélicoptère. Ma mission était d'assurer le soutien santé d'une section de légionnaires du 1^{er} REG et de quelques gendarmes de la Garde Républicaine. Ces 4 semaines m'ont permis une immersion totale dans le milieu. Une expérience très riche et peu connue de l'exercice infirmier.



Transit en Puma

Notre zone de vie est agréable, elle se compose de quelques carbets, dont un comprenant une partie infirmerie.



Infirmerie du poste avancé Repentir

Très régulièrement et fréquemment, nous partons en patrouille, pendant deux à quatre jours. Elles se déroulent toujours à peu près de la même façon, le rythme n'est pas trop rapide, les pauses sont régulières pour préserver les organismes et tenir dans la durée... En effet dans cet environnement hostile, nous devons faire face à un climat chaud, très humide et un dénivelé très important. Les arbres sont immenses, pouvant atteindre facilement une trentaine de mètres ; nous rencontrons régulièrement araignées, serpents et une grande diversité d'insectes, le tout ponctué par les cris des singes hurleurs. Dans la mesure du possible, nous essayons de rester sur les quelques layons et parfois devons franchir quelques coupures humides. Nous transportons le nécessaire à bivouac (bâche, faitière, hamac avec moustiquaire...), nourriture, eau ; à cela, il faut rajouter le soutien santé car en forêt, les risques sont multiples et bien présents. Les marches sont éprouvantes, mais restent des moments très riches en partage et en expérience humaine.



Patrouille en forêt

La forêt est un milieu exigeant et les soutiens peuvent se révéler physique, un minimum de condition physique est donc requise. Ces deux mois resteront pour moi une très belle mission marquée par des rencontres fortes et des souvenirs inoubliables sur le plan professionnel, comme personnel.

Trois semaines à bord du « Commandant Bouan »

François MORTREUX*



Photo 1 : Aviso « Commandant Bouan »



Photo 2 : Aviso « Commandant Bouan »



Photo 3 : poste de veille

INTRODUCTION

Cette mission de trois semaines en janvier 2014 consistait à intégrer l'équipage de l'Aviso « Commandant Bouan » comme médecin major, et de participer à une mission de Posture Permanente de Sauvegarde Maritime (P.P.S.M.) dans les approches méditerranéennes.

LES MISSIONS DU « COMMANDANT BOUAN »

Le « Commandant Bouan » est un bâtiment de combat (photos 1 et 2) dont les principaux atouts sont la réactivité et la polyvalence. Il dispose de systèmes d'armes et d'informations performants lui permettant ainsi d'effectuer diverses missions (lutte anti-sous-marine par petits fonds, surveillance et défense des côtes françaises, participation à des missions d'embargo, entraînement des sous-marins, défense des approches maritimes, sauvegarde maritime).

L'AVISO « COMMANDANT BOUAN »

Basé à Toulon, le « Commandant Bouan » est le dix-septième bâtiment de la série des 17 avisos A69. Ils portent tous des noms de marins ou résistants qui se sont illustrés par leur héroïsme, au cours de la deuxième guerre mondiale. Ce bâtiment a été mis en service actif en mai 1984.

Cet Aviso de 80,5 mètres de long sur 10,3 de large est doté pour cette mission d'un équipage de 96 marins, dont 11 officiers. Il se déplace à une vitesse maximale de 22 nœuds, et dispose d'une autonomie de 4500 nautiques à une vitesse de 15 nœuds.

Le bâtiment est équipé de nombreux équipements électroniques (radar de veille air-surface, radar de navigation, radar de conduite de tir, détecteur de radar, sonar de coque, systèmes de transmission Syracuse et Inmarsat) (photo 3), d'un armement (une tourelle de 100 mm, un SIMBAD (photo 4), deux canons de 20 mm, quatre affûts de 12,7 mm).



Photo 4 : système de défense anti-aérienne SIMBAD

LA MISSION « P.P.S.M »

Dans le cadre de sa mission de sauvegarde maritime, l'AVISO « Commandant Bouan » devait exercer une présence dissuasive et préventive le long des côtes françaises, avec une attention particulière portée aux navires susceptibles de se livrer à l'immigration illégale ou clandestine, voire à du trafic de stupéfiants, mais aussi aux navires susceptibles de causer un dommage pour l'environnement, et aux navires de pêches susceptibles de commettre des infractions.

Cette mission consistait donc à la surveillance des approches françaises au-delà de l'horizon de veille des sémaphores et d'intervention des autres administrations, surveillance renforcées des eaux territoriales frontalières avec l'Italie puis l'Espagne, reconnaissance des criques isolées, suivi de la navigation côtière et interrogation de bâtiments, afin de déceler les navires ou les comportements suspects, voire procéder à une enquête de pavillon (photos 5 et 6)...



Photo 5 : raid nautique

* MP®, Service de Santé de la FAN de TOULON

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA



Photo 6 : reconnaissance de criques

Au cours de la mission, de nombreux exercices en mer de jours comme de nuit sont aussi organisés afin de maintenir le bâtiment opérationnel, la réaction adaptée de l'équipage, l'organisation efficace du bord, l'esprit de cohésion et de combativité. Différents points sont en permanence travaillés : la sécurité à bord (alertes « incendie, voie d'eau, H₂S (hydrogène sulfuré) » avec les différentes techniques de lutte, alerte « homme à la mer (photos 7, 8 et 9) », mais aussi la protection et la défense (photo 10).



Photo 7 : exercice « homme à la mer »

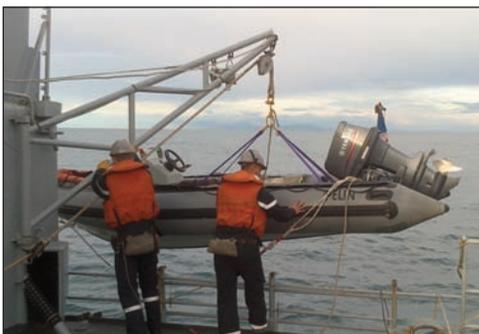


Photo 8 : mise à l'eau du zodiac

Des conférences et formations à bord sont données pour l'ensemble de l'équipage (séances de d'identification de bâtiments étrangers, conférence sur la lutte anti-torpilles, sur l'intervention immédiate en cas de découverte d'un si-

nistre, initiation au port du Triplair avec parcours d'obstacles à bord (photos 11 et 12)...)

Cette mission fut également ponctuée de deux escales, la première de deux jours à Monaco, et la suivante à Barcelone d'une durée de trois jours.

LE SERVICE SANTE A BORD

En opération, le service de santé à bord est composé d'un médecin et d'un infirmier. Ce binôme dispose en cas d' « alerte sécurité » ou de « poste de combat », d'un renfort composé de 5 brancardiers formés au secourisme de combat.



Photo 13 : infirmerie

Cet Aviso dispose à l'arrière du navire, d'une petite infirmerie à l'espace optimisé d'un peu plus de 12 m², (photo 13), avec 2 bannettes superposées équipées de prise d'oxygène pour aliter d'éventuels marins à surveiller (photo 14). Du matériel de réanimation est présent (oxygénothérapie, ventilation artificielle, monitoring, défibrillateur) permettant de prendre en charge un blessé grave, puis de l'évacuer selon les possibilités par voie maritime avec une embarcation du navire ou par voie hélicoptérée, le bâtiment disposant d'une zone de posé sur la plage arrière. Un sac d'intervention, des musettes de premiers secours sont disponibles pour intervenir rapidement et facilement à



Photo 9 : équipe de récupération



Photo 10 : exercice « menace asymétrique »



Photo 11 : formation Triplair

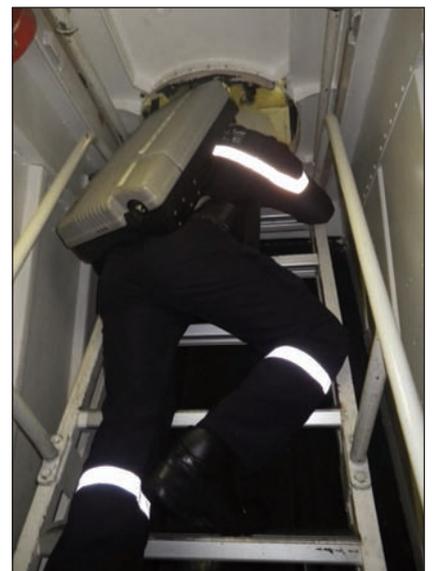


Photo 12 : parcours d'obstacle avec le Triplair

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA



Photo 14 : les 2 lits d'hospitalisation

n'importe quel endroit du navire. Des lots de matériels « fractures, médicaments, pansements, perfusions » sont également disponibles en cas d'éventuels afflux de blessés (photo 15).

La mission à bord du service de santé a consistée essentiellement à gérer les consultations courantes (89 passages à l'infirmier au cours de cette mission de 3 semaines). Un peu moins de 40% des passages concernaient la traumatologie (plaies, entorses, soins post traumatologique (photo 16)...) et l'autre part de l'activité concernait la médecine générale (prise en charge du mal de mer (photo 17), pathologies ORL, digestives et cutanées, syndromes grippaux...) (Tableaux 1, 2 et 3). Deux marins ont été amenés aux urgences du Centre Hospitalier de Monaco au cours de l'escale, l'un suite à une électrisation à bord et le deuxième pour rectorragies. Ce dernier a été transféré ensuite vers l'Hôpital d'Instruction des Armées Saint-Anne à Toulon pour la réalisation d'examen complémentaires.

CONCLUSION

Cette mission de trois semaines fut riche en activités et en expériences pour l'infirmier du bord qui a su s'impliquer sérieusement. De plus, les conditions de vie sommaires, la polyvalence nécessaire d'exercice à bord, la connaissance mutuelle de chacun renforçant l'esprit d'équipage d'une petite unité, permettent toujours de se préparer au mieux pour d'autres missions.



Photo 18 : exercice « alarme blessé »



Photo 15 : lots de matériel médical



Photo 17 : mer agitée

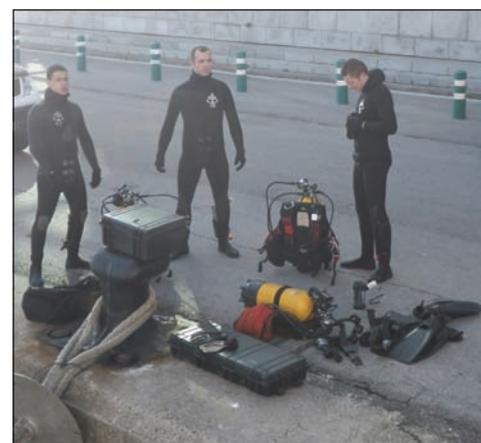


Photo 19 : préparation plongée sur coque



Photo 16 : soin infirmier

Outre la permanence pour les consultations, 13 visites médicales périodiques ont été faites, ainsi que 9 visites médicales pour délivrance de certificats d'aptitudes diverses. Le service de santé du bord devant veiller à la bonne condition de santé du marin a également participé à la commission consultative d'hygiène et prévention des accidents, de même qu'à la commission d'ordinaire.

De plus, la sécurité et la réactivité étant l'affaire de tous à bord, le service santé était impliqué en permanence pour l'ensemble des exercices organisés (alerte blessé, incendie, homme à la mer, surveillance des plongées sur la coque aux mouillages ou en escale, raid nautique, marche de cohésion...) (photos 18, 19 et 20).



Photo 20 : marche de cohésion

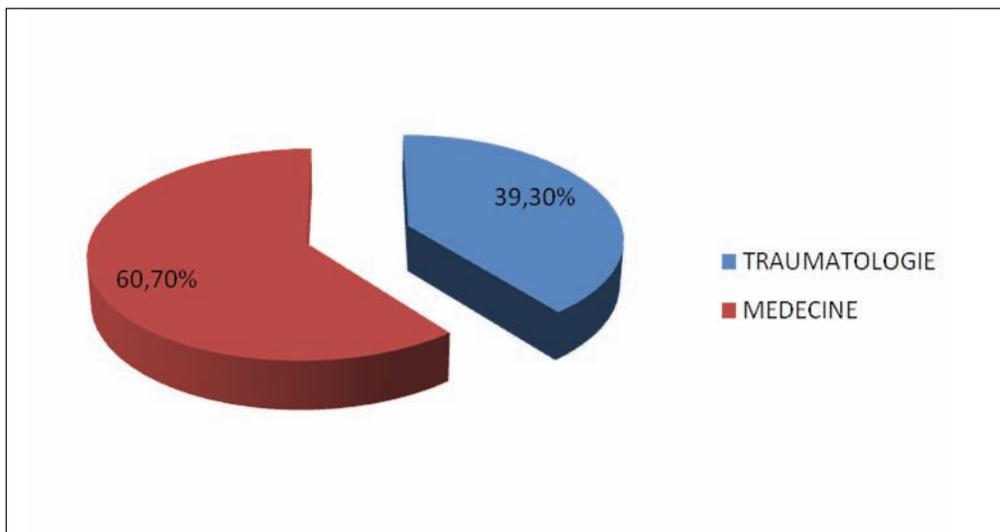
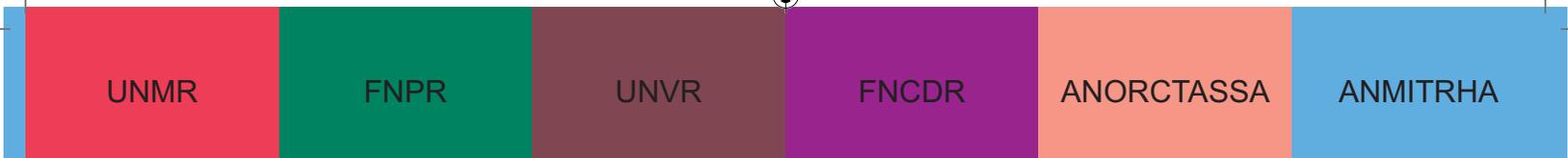


TABLEAU N° 1 : REPARTITION DE L'ACTIVITE DE CONSULTATIONS

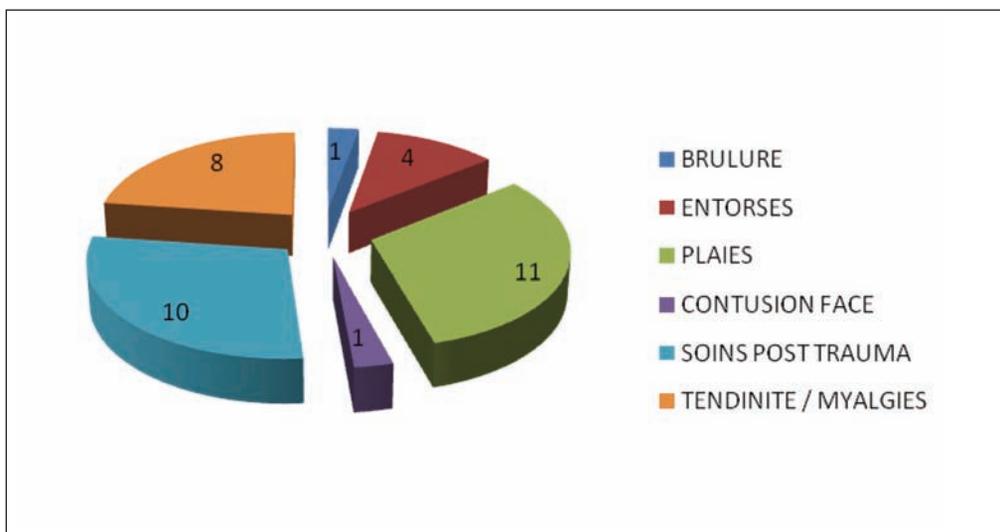


TABLEAU N°2 : ACTIVITE TRAUMATOLOGIQUE

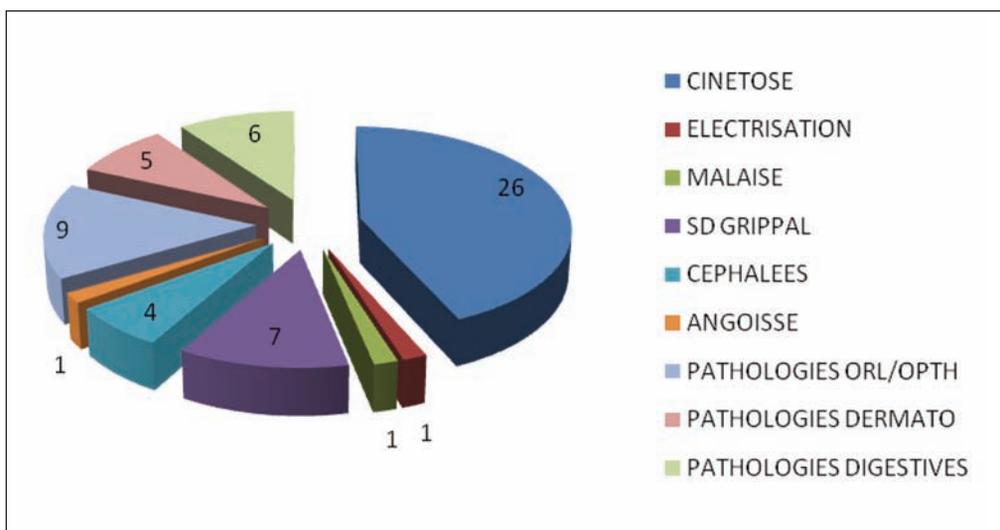


TABLEAU N° 3 : REPARTITION DE L'ACTIVITE MEDICALE

BARODONTALGIE EN MILIEU HYPERBARE : ÉTIOLOGIES ET PRÉVENTION

M. GUNEPIN*, F. DERACHE**, Y ZADIK***, L. DYCHTER****, JE. BLATTEAU*, JJ. RISSO*, M. HUGON*****



Le chirurgien dentiste des armées Mathieu GUNEPIN est chercheur biomédical. Marié, 2 enfants, il est titulaire des DU suivants : Réparation du dommage corporel en odontologie, Identification en Odontologie Médico-Légale, Criminalistique et Recherche clinique en odontologie. Entre 2001 et 2009, il a participé à 4 Opex. Son parcours militaire a débuté en 2001 à l'ENORSSA de Libourne d'où il est sorti Major de promotion. Affecté au 6^{ème} BIMa (GABON), puis à l'EIREL de Strasbourg, suivi de l'EAA et du CMA de Draguignan, il appartient actuellement à l'Equipe Résidente de Recherche Subaquatique Opérationnelle (ERRSO) de l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées (IRBA). Auteur de 86 articles et communications nationaux et internationaux, il est membre fondateur de l'*International Association of Aerospace Dentistry* et reviewer pour le *Journal of military medicine* (USA).

I. Introduction.

La marine nationale compte actuellement plus de 1595 plongeurs sous-marins militaires dont 1015 plongeurs de bord, 335 plongeurs démineurs et 108 nageurs de combat. Le maintien de la sécurité des activités opérationnelles dans le domaine de la plongée sous-marine passe notamment par la prévention de la survenue des problèmes odontologiques chez les plongeurs. Or les variations de pression atmosphériques inhérentes à la pratique de la plongée peuvent entraîner des douleurs dentaires dénommées barodontalgies. La vigilance des praticiens des armées doit être attirée sur ces douleurs dentaires dont l'impact opérationnel est potentiellement délétère et dont l'absence de connaissance de l'étiopathogénie complique énormément la prévention.

II. Les barodontalgies.

La barodontalgie est une douleur dentaire dont l'apparition est liée à des variations de la pression atmosphérique. Il ne s'agit pas d'une pathologie à part entière mais d'un symptôme lié à la présence d'une pathologie, dentaire ou non, ou à un état bucco-dentaire prédisposant (2-5). La douleur peut être intense avec des vertiges et/ou une incapacitation subite qui peuvent compromettre la sécurité de la plongée et donc le bon déroulement d'une mission opérationnelle. Deux types de barodontalgies doivent être distingués :

- les barodontalgies directes qui ont une origine dentaire (pathologies bucco-den-

taires ou état bucco-dentaire pré-existant favorisant).

- les barodontalgies indirectes qui ont une origine non dentaire (barotraumatisme du sinus et barotraumatisme de l'oreille moyenne.

A. Barodontalgie directe.

1. Fréquence

La fréquence des barodontalgies varie énormément en fonction des études (de 2,5 à 21,6%). Il apparaît cependant qu'à activité de plongée équivalente, les plongeurs militaires sont moins sujets aux barodontalgies que les plongeurs civils. Ce constat est lié au suivi médical réglementaire plus strict des plongeurs sous-marins militaires par rapport à leurs homologues civils.

2. Profondeur et phase de la plongée.

Les barodontalgies directes peuvent survenir à partir d'une profondeur de 33 pieds mais la profondeur habituelle de survenue se situe entre 60 et 80 pieds. Dans 78% des cas, les douleurs apparaissent au cours de la phase de descente.

3. Localisation.

La localisation des dents douloureuses est la suivante :

- douleurs uniquement au niveau des dents maxillaires : 48,1% des cas
- douleurs au niveau des dents maxillaires et mandibulaires : 22,2% des cas

* Equipe Résidente de Recherche Subaquatique Opérationnelle de l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées - BP 600 - 83800 Toulon cedex 9

** Centre médical des armées de Draguignan BP 400 - 83007 Draguignan Cedex - France

*** Israeli Air Force Surgeon General Headquarters, Israel Defense Forces, Tel Hashomer, Israel

*** Chula Vista, CA, USA

**** Service de médecine hyperbare et expertise de la plongée - BP 20545 - 83041 Toulon cedex 9

*Auteur correspondant :

GUNEPIN - Equipe Résidente de Recherche Subaquatique Opérationnelle de l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées - BP 600 - 83800 Toulon cedex 9

E-mail : mgunepin@yahoo.fr

Classe	Pathologie	Description de la douleur et moment de survenue
I	Pulpite irréversible	Aiguë et éphémère Douleur à la remontée
II	Pulpite réversible	Douleur sourde et pulsatile Douleur à la remontée
III	Nécrose pulpaire	Douleur sourde et pulsatile Douleur à la descente
IV	Pathologie périradiculaire	Douleur sévère et persistante A la montée comme à la descente

Tableau I. Classification des barodontalgies directes de la Fédération Dentaire Internationale (FDI).

- douleurs uniquement au niveau des dents mandibulaires : 29,7% des cas
- douleurs au niveau des dents du groupe prémolo-molaire : 77,5% des cas

4. Etiopathogénie.

Les mécanismes de survenue des barodontalgies sont à l'heure actuelle largement méconnus. Cette méconnaissance repose notamment sur le constat que dans 14% des cas les douleurs surviennent au niveau de dents indemnes de pathologies. Au-delà de l'étiologie, la détermination même de la dent à l'origine des douleurs peut s'avérer délicate ; 25% des patients ayant réalisé des soins dentaires suite à une barodontalgie voient ainsi leur douleur réapparaître au cours d'une autre plongée. Le type de douleurs ressenties et le moment de leur survenue peuvent tout de même orienter vers le type de pathologie à l'origine de la douleur (cf. Tableau I).

Les variations de pression atmosphérique inhérentes à la pratique de la plongée sous-marine sont souvent l'occasion de révéler des pathologies bucco-dentaires jusque là asymptomatiques telles que des caries sans atteinte pulpaire (29,9% des cas de barodontalgies) et des nécroses pulpaires (27,8% des cas de barodontalgies).

Les barodontalgies peuvent également être consécutives à la réalisation de soins dentaires iatrogènes notamment lorsque ces derniers ne tiennent pas compte de l'extrême sensibilité du tissu pulpaire aux variations de pression atmosphérique. L'absence de mise en place d'un fond de cavité sous un matériau d'obturation dentaire proche du tissu pulpaire, les coiffages pulpaires directs ou indirects et les pulpotomies augmentent de manière considérable le risque de survenue de barodontalgies. Ces barodontalgies d'origine iatrogène représentent 11,1% de l'ensemble des barodontalgies .

B. Barodontalgie indirecte.

1. Barodontalgie indirecte liée à une sinusite barotraumatique.

Le barotraumatisme du sinus est une inflammation aiguë ou chronique d'un ou plusieurs sinus paranasaux induite par le développement d'une différence de pression (généralement négative) entre l'air présent dans la cavité du sinus et l'atmosphère environnante. Le gradient de pression créé entraîne un vide qui peut causer un œdème muqueux, un exsudat séro-sanguin et un hématome sous-muqueux. Peuvent notamment en résulter des douleurs dentaires au niveau des dents antrales (groupe prémolo-molaire maxillaire).

2. Barodontalgie indirecte liée à un barotraumatisme de l'oreille moyenne.

Le barotraumatisme de l'oreille moyenne est une inflammation aiguë ou chronique de l'oreille moyenne produite lors de la descente par un différentiel de pression entre l'air contenu dans la cavité tympanique et l'atmosphère environnante. Parmi les symptômes du barotraumatisme de l'oreille moyenne, nous pouvons retrouver les douleurs perçues par le plongeur comme étant des douleurs dentaires au niveau du groupe prémolo-molaire maxillaire.

III. Prévention des barodontalgies.

Seules les modalités de prévention des barodontalgies directes sont présentées. Les barodontalgies indirectes étant la conséquence de pathologies spécifiques (barotraumatismes du sinus et de l'oreille moyenne), elles relèvent de l'oto-rhino-laryngologie.

A. Dépistage des pathologies et des facteurs favorisant l'apparition de barodontalgies.

Des visites de contrôle périodiques chez un chirurgien dentiste sont recommandées pour les plongeurs sous-marins. Lors de ces vi-

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

sites, une attention particulière doit être portée au dépistage des pathologies les plus fréquemment à l'origine des barodontalgies à savoir :

- les caries sans atteinte pulpaire. Le dépistage de ces lésions passe par la réalisation systématique de clichés radiographiques rétro-alvéolaires de type bite-wings au niveau des dents du groupe prémolo-molaire.
- les nécroses pulpaires. Leur dépistage passe par la réalisation systématique de tests de vitalité pulpaire notamment au niveau des dents porteuses d'obturations volumineuses.

B. Réalisation de soins dentaires adaptés aux plongeurs sous-marins.

Afin de prévenir la survenue de barodontalgies secondaires à la réalisation de soins dentaires, le chirurgien dentiste doit protéger le tissu pulpaire des variations de pression atmosphérique en :

- mettant en place un fond de cavité (verre ionomère ou hydroxyde de calcium) entre le tissu pulpaire et les obturations dentaires à partir du moment où elles sont profondes ;

- proscrivant la réalisation de coiffages pulpaires directs ou indirects ainsi que la réalisation de pulpotomies. Dès que ces thérapeutiques sont indiquées chez un patient lambda, le traitement endodontique complet de la dent doit être privilégié chez le patient/plongeur.

IV. Conclusion.

Les barodontalgies sont un phénomène douloureux complexe que ce soit en termes de diagnostic, de thérapeutique et de prévention. Dans l'attente de la compréhension de l'étiopathogénie précise de ces douleurs, il apparaît primordial que les chirurgiens dentistes dépistent et traitent les pathologies bucco-dentaires fréquemment à l'origine de barodontalgies. Cette démarche s'inscrit dans le concept de dentisterie de la plongée sous-marine dont l'objectif est le maintien des performances individuelles des plongeurs sous-marins.

V. La bibliographie comporte 23 références. Elles sont à votre disposition auprès de l'auteur correspondant...

* *
*



UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

UN PHARMACIEN EN OPEX AU TCHAD

Opération Épervier Août – Octobre 2013

Yves LECOINTRE*



Comment s'engager pour une mission de 90 jours ?

Tout commence par un appel à candidature de la DRSSA de Brest. Je me porte volontaire. Commence alors un long parcours : l'attente de la DCSSA qui vous informe que vous avez été choisi. Suivent alors des démarches administratives : passeport de service auprès d'un GSBDD, visite médicale aptitude OPEX, vaccinations, visas, habillement et surtout l'attente de la date de départ, qui peut changée à tout moment.

Préparation à la mission :

Stage organisé à la Valbonne abordant les aspects informatiques, relationnels et politiques. Des documents sous forme de CD ou de classeur, sont fournis et me seront bien pratique au début de ma mission.

Le départ :

Embarquement à 10H00 à ROISSY. Nous sommes arrivés à N DJAMENA vers 20H00 en pleine nuit : le contraste fut saisissant entre une fin d'été chaude et pleine de soleil et ce débarquement nocturne et pluvieux ...ce pays me paru déjà surprenant.

Formalités d'arrivée :

A peine débarqué, nous sommes pris en charge par nos camarades que nous ve-

nons relever : circuit d'enregistrement avec remise d'écussons, carte d'accès au camp, carte alimentation, chambres...La nuit fut courte, suivi ensuite d'une présentation du camp, par tous les chefs de service (sécurité, hygiène, relation avec population, confidentialité.....).

Une Prise des consignes par un tuilage de 5 jours, me permis d'intégrer beaucoup d'éléments : j'ai bénéficié d'un bon professeur.

L'aventure commence enfin :

Après un footing entre 5h30 et 6h30 (seul moment un peu frais entre 25 et 30 °.déjà), nous prenons nos responsabilités vers 7heures. Bons moments de détente au mess des Officiers Supérieurs, ou la taquinerie est de rigueur et la franche camaraderie n'est pas un fin mot, chez les militaires. J'ai beaucoup appris de ces hommes, d'origine et de professions différentes. Les « popottes » jouent un rôle important : ils soudent les hommes et les femmes, en dehors des contraintes et des préoccupations des services. L'approche psychologique ré-sous des tentions accumulées : nous avons un rôle à remplir, car nous sommes d'une part des Docteurs et d'autre part des « PAPI », vu mes 58 ans !

* PC ©, Gorssa



UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA



Visite d'un Orphelinat à N'DJAMENA, avec le soutien de volontaires apportant des livres, couvertures, confiserie, jouets.

Nous avons bénéficié de contacts multiples, plus riches les un que les autres : son Excellence madame l'ambassadrice de France, Europe Assistance, Consulat Américain, les Hôpitaux tchadiens et la formidable communauté des Expatriés FrançaisCes contacts multiples m'ont aidé à mener à bien, ma mission de Pharmacien : éviter les ruptures de stocks de

médicaments et apporter mon expérience au bénéfice des plus nécessiteux. Nous avons ré appris à conduire notre véhicule de service en milieu urbain africain : une expérience sur MARIO CAR, est bien venue .Nous avons eu l'honneur de bénéficier d'une inspection du service de Santé, par le MGI FLOCARD et le MG De KOBOR. Ces Officiers Généraux sont venus pour cinq jours, partager notre quotidien et assurer un rapport sur nos besoins de services et d'amélioration du ravitaillement sanitaire.

Rapport moral de fin de mission :

Les TCHADIENS sont chaleureux, calmes et curieux. Ils m'ont fait partager leur quotidien avec leurs joies et leurs malheurs. Ils m'ont fait découvrir les richesses de leur capitale, avec ces marchés colorés et animés. Les enfants curieux des étrangers, viennent à notre contact et sont et seront toujours la force de ces pays africains. Je suis parti heureux de retrouver les miens, mais triste de quitter les camarades des armes et ce pays attachant.



UDPS
B.A 172 "SERGENT-CHEF ADJE KOSSE" / N'DJAMENA - TCHAD
OCTOBRE 2013

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

DES RÉSERVISTES AU 12^{ÈME} CONGRÈS INTERNATIONAL DE CHIRURGIE DENTAIRE DE MARSEILLE

J-M COURBIER*

L'Association des Chirurgiens-Dentistes de Réserve en Région de Toulon a proposé, parrainée par la FNCDR et le GORSSA, une journée d'instruction au profit des réservistes du SSA le vendredi 21 mars 2014. Cette manifestation s'est déroulée au Palais des Congrès de Marseille, dans le cadre du 12^{ème} Congrès International de Chirurgie Dentaire de Marseille. Ceci a permis de témoigner auprès de nos confrères de l'existence de la Réserve Militaire. Parmi les personnalités qui nous ont fait l'honneur d'assister à cette journée d'instruction et, nous les en remercions : le CDCS(R) J-P. FOGEL, Président de la FNCDR, le CDC M. GOURMET, Conseiller dentaire du Directeur régional (qu'il représentait), Adjoint au chef de service de Stomatologie et Chirurgie maxillo-faciale de l'HIA Ste. Anne et Consultant national pour l'Odontologie pour les Armées, ainsi que le MC R. GAUD, Adjoint au Bureau Organisation Emploi et responsable des Réserves de la DRSSA Toulon.

Quatre conférences sur le thème des journées, « **Des preuves scientifiques... à la réalité clinique** » ont suivi la tenue de l'assemblée générale...

Catherine PESANTY, CD® affectée à l'Antenne Médicale du 1^{er} RE à Aubagne (CMA de Marseille), réserviste sous CESR depuis 2009, formée au DENTOPS dès le début de son engagement, a présenté, l'illustrant, le rôle d'« **Une femme chirurgien-dentiste au 1^{er} Régiment Étranger** ». Après un bref historique de la Légion Étrangère, de son organisation et des femmes de la Légion (hommage rendu à Susan TRAVERS), notre consœur nous a entretenu des particularités de la Légion quant à la sélection et l'incorporation des engagés, présentant sa tâche de chirurgien-dentiste intervenant uniquement sur des volontaires sélection-

nés et immatriculés. La Légion est, on le sait, placée sous le signe de la solidarité, de l'entraide, du respect et du souvenir et notre camarade apprécie à sa juste valeur, l'honneur qui lui est fait de l'intégrer totalement à la vie et aux traditions de l'unité.

Le professeur Bruno FOTI de la Faculté d'Odontologie de Marseille et CD® fût le second conférencier présentant ses « **Activités Odontologiques Médico-légales au Sein de L'UML de Marseille** ». Il en développa les différents aspects : expertises thanatologiques dans les missions en identifications odontologiques, mais aussi examens cliniques de personnes vivantes ou décédées, victimes de morsures, d'actes de tortures et de barbarie en lien avec la cavité buccale. Au-delà des clichés classiques des « Experts », cette Unité assume aussi une activité d'expertise en responsabilité médicale et en évaluation du dommage corporel, à la demande des juridictions (T.G.I., T.A., T.A.S.S., C.C.I.). Par ailleurs, l'enseignement de l'odontologie légale à la faculté permet d'y accueillir les étudiants intéressés, les initiant à cet aspect professionnel particulier. Enfin, existe une importante activité de recherche en anthropologie médico-légale, dans l'équipe multidisciplinaire de l'U.M.R. 7268 A.D.E.S. C.N.R.S./E.F.S./Aix Marseille Université (regroupant anthropologues, chirurgiens, chirurgiens-dentistes, éthiciens, juristes) qui travaille à la mise au point de méthodes d'estimation de l'âge et du genre.

« **Les personnels projetés lors d'une catastrophe avec le crash du vol Rio-Paris (2009)** » par le CDC(H) Charles DANJARD, ancien Expert près la Cour d'Appel de Grenoble fût la suite logique du sujet traité par l'orateur précédent. Impliqué avec d'autres personnels deta-

* CDC®, Gorssa

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

chés pour un travail d'identification, notre camarade décrit les conditions de sa mission, depuis son départ inopiné et immédiat interrompant ses vacances jusqu'aux difficultés rencontrées lors de l'installation sur le terrain et l'éprouvant travail sur les cadavres. En effet, malgré un protocole éprouvé, la survenue d'une équipe étrangère est considérée comme susceptible d'être assimilée à une ingérence extérieure de la part d'une autre nation ; il faut donc l'intervention du Corps diplomatique pour faire accepter cette coopération. Recherche et exploitation des dossiers ante mortem sont une difficulté supplémentaire. Le succès des identifications reste important et démontre l'intérêt de la coopération entre Pays ainsi que le savoir-faire de nos équipes.

Dernière intervention, celle du CD Mathieu GUNEPIN affecté à la Recherche subaquatique opérationnelle de l'Institut de Recherche Biomédical des Armées (IRBA) : « **Militaire, métier à risque... pour la survenue de caries dentaires** ». Après nous avoir brossé un tableau alarmant de la fréquence des pathologies bucco-dentaires au sein de la population militaire avec ses conséquences opérationnelles délétères (recrutement dans des milieux socio-économiques défavori-

sés, activités inhérentes au métier de militaire), notre camarade nous propose la mise en place d'une stratégie globale d'amélioration de la santé bucco-dentaire des militaires. Trois piliers sont incontournables : **dépistage - soins - prévention**. La mise en place devrait passer par : 1°/ un examen bucco-dentaire de prévention spécifique aux militaires (analogie financière avec le bilan M'T dents, prise en charge à 100% et absence d'avance de frais) , 2°/ la modification de la composition des rations de combat individuelles, réchauffables , 3°/ la création d'un kit d'hygiène dentaire en campagne, 4°/ la sensibilisation des militaires aux règles d'hygiène alimentaire et bucco-dentaire. En conclusion, nous avons et nous aurons donc, nous réservistes, un rôle toujours plus important à jouer auprès des personnels militaires en termes de sensibilisation, de suivi et de soins.

Un repas de cohésion amical réunissant hiérarchie, intervenants et participants fit en clôture la démonstration de la confraternité pluridisciplinaire qui caractérise nos associations ainsi que le lien très fort de confiance et d'estime qui existe au sein du SSA entre « Active » et « Réserve ».





UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

**Journée nationale d'instruction de la F.N.C.D.R. dans le cadre du congrès
de l'Association Dentaire Française
Paris palais des Congrès - Porte Maillot - Salle 352a (Niveau 3 - Zone M)
Samedi 29 novembre 2014**

Sous le haut patronage du Directeur Central du Service de Santé des Armées

PROGRAMME

- | | |
|---|--|
| <p>8h45 – Accueil - Ouverture par le Président National, <i>CDCS</i>®
<i>Jean-Pierre FOGEL</i></p> <p>9h00 – « La prise en charge des blessés de la face »
<i>CDC</i>® <i>Marie-Andrée ROZE-PELLAT</i>, <i>Chef du Service de Chirurgie-dentaire de l'Institution Nationale des Invalides, Vice-Présidente de la Fondation des Gueules-Cassées</i></p> <p>9h30 – « Thérapies Nouvelles et Armes Biologiques »
<i>Col</i>® <i>Pierre VOISIN</i>, <i>MCUHC - CNRS - Université Bordeaux Ségalen</i></p> <p>10h00 – « Une femme chirurgien-dentiste au 1er Régiment Etranger »
<i>CD</i>® <i>Catherine PESANTY</i>, <i>CMA Marseille</i></p> | <p>10h30 – Pose - Visite de l'exposition</p> <p>11h00 – « La pathologie carieuse au sein des armées : situation actuelle et perspectives d'avenir » <i>CD Mathieu GUNEPIN</i>, <i>de l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées</i></p> <p>11h30 – « Gestion des morsures en criminalistique »
<i>CD</i>® <i>ZIMMERMAN</i> <i>de l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale</i></p> <p>12h00 – Informations sur l'évolution des réserves par le délégué aux Réserves du Service de Santé des Armées, <i>MCS Serge CUEFF</i></p> <p>12h30 – Déjeuner en commun sur place salle 351</p> |
|---|--|

Avec la participation de :



**Cette activité sera prise en compte comme une journée d'instruction convoquée par votre D.R.S.S.A., organisme d'administration.
Demande à effectuer avant le 22/11/2014**

Volet détachable à retourner au Trésorier : Dr François MONTAGNE - 1 Rue Dupuytren 75006 Paris

Inscription et réservation obligatoires avant le 22 novembre 2014

Journée ADF du samedi 29 novembre 2014

Nom :

Prénom :

Grade : Région d'appartenance :

E-Mail : Tel Portable :

Pour les membres des Associations à jour de leurs cotisations et les Chirurgiens-Dentistes d'Active conférences seules : GRATUIT

Pour Tous, facultatif, je m'inscris au déjeuner et, je règle le repas soit :40 €

Je règle donc ma participation, soit au TOTAL : €

Chèque à établir à l'ordre de la FNCDR et à adresser au trésorier avec ce coupon



UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

INFORMATIONS « OFFICIELLES »

*Ci-après, références des textes officiels vous concernant ou pouvant vous intéresser... Vous pouvez vous en procurer les listes complètes (comportant l'identité des personnes concernées) auprès des Présidents nationaux et des correspondants de rédaction. Toutefois, en ce qui concerne les nominations et promotions dans les 2 Ordres Nationaux (LH et ONM) ainsi que pour la Médaille Militaire et la Médaille de la Défense Nationale, une exception est instituée, vous permettant de retrouver dans ces colonnes les noms des camarades, confrères ou amis qui en sont l'objet... **Aux heureux bénéficiaires d'une distinction, nomination ou promotion nos chaleureuses félicitations...***

BOC n°10 du 21 février 2014

– **Texte 37 – Décision N°12116/DEF/CAB/SDBC/DECO/B5**

Portant attribution de la médaille de la défense nationale

Le ministre de la défense...décide : La médaille de la défense nationale, échelon « or »,est décernée à titre normal, à compter du 1^{er} janvier 2013, aux personnels n'appartenant pas à l'armée active désignés ci-après...

**SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES
Officiers**

Dopff Eric, chirurgien-dentiste en chef, agrafe « service de santé »

Sous-officiers

Giroussens Eric, secrétaire médical de classe exceptionnelle, agrafe « service de santé »

BOC n°10 du 21 février 2014

Nomination dans le Corps des Secrétaires médicaux

BOC n°11 du 28 avril 2014

Nominations dans les Corps des Infirmiers, Orthoptistes, Aides-Soignants, Technique et Administratif, Secrétaires médicaux, Techniciens de laboratoire, Aides-Soignants, Volontaires et Infirmiers

BOC n° 12 du 7 mars 2014

Nominations dans les Corps des Infirmiers, Technique et Administratif, Aides-Soignants et Secrétaires médicaux

JORF n°0058 du 9 mars 2014 – Texte n°27 – Décret du 7 mars 2014 portant nomination dans la réserve opérationnelle

SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Corps des Internes, Médecins, Chirurgiens-Dentistes, Pharmaciens, Technique et Administratif

BOC n°13 du 14 mars 2014

Nominations dans les Corps Technique et Administratif, Volontaires, Secrétaires médicaux et Aides-Soignants

JORF n° 0064 du 16 mars 2014 – Texte n°6 – Décret n°2014-338 du 14 mars 2014 portant création d'un service à compétence nationale dénommé « Centre national civil et militaire de formation et d'entraînement aux événements de nature nucléaire, radiologique, biologique chimique et explosive »

BOC n°14 du 24 mars 2014

– **Texte 30 – Décision N°503453/DEF/DCSSA/BCHOG**

Portant inscription au tableau d'avancement et promotion dans certains corps des militaires infirmiers et techniciens de réserve des hôpitaux des armées pour l'année 2013

JORF n°0077 du 1 avril 2014 – Texte n°52 – Décret n°2014-389 du 29 mars relatif à la médaille de la défense nationale

BOC n°16 du 4 avril 2014

Nominations dans le Corps des Infirmiers

BOC n°18 du 11 avril 2014

Nominations dans le Corps des Secrétaires médicaux, Infirmiers, Infirmiers de Bloc opératoire, Infirmiers-Anesthésistes et Médecins

BOC n°19 du 18 avril 2014

– **Texte 22 – Circulaire N°505020/DEF/DCSSA/CHOG**

Relative à l'attribution de récompenses pour travaux scientifiques ou techniques du service de santé des armées-année 2014

BOC n°21 du 25 avril

– **Instruction N°230191/DEF/SGA/SRRH/SDFM 2014**

Relative au traitement de données par l'observatoire de la santé des vétérans pour la mise en place d'un processus de veille sanitaire au profit des militaires quittant l'ins-titution

BOC n° 23 du 30 avril 2014

Nomination dans le Corps des Infirmiers
JORF n°0100 du 29 avril 2014 – Texte n°5 – ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR, Décret du 28 avril 2014 portant promotion au grade d'officier et nomination au grade de chevalier en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active

Ministère de la défense,...sont ...nommés...SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES ... au grade de **chevalier** :

Bouisson (Hubert, Bernard, Raoul), 1^{er} novembre 1949, médecin en chef

Gibon (Christophe, José, Georges), 30 mai 1956, vétérinaire en chef

– **Texte n°15 – ORDRE NATIONAL DU MÉRITE, Décret du 28 avril 2014 portant promotion et nomination**

Ministère de la défense,...sont promus ou nommés...les militaires n'appartenant pas à l'armée active...

SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES ...au grade de commandeur :

Rouvier (Bernard, Louis), 25 février 1947, médecin général inspecteur, médecin chef des services hors classe, Officier du 21 novembre 2001

au grade d'**officier** :

Juif (Pierre, François, René), 28 juin 1952, lieutenant-colonel, chevalier du 8 mai 1998

Montard (Michel, Julien), 8 janvier 1948, médecin en chef, chevalier du 11 décembre 2003

Vignot (Jean-Luc), 8 juillet 1957, médecin en chef, chevalier du 1^{er} décembre 2000

Au grade de **chevalier** :

Duhamel (Jean-Louis, Michel), 3 juin 1951, médecin en chef

Guéranger (Jean, Philippe, Jean-Albert), 20 décembre 1956, médecin en chef

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

INFORMATIONS « OFFICIELLES »

Hanser (Paul, André), 29 mars 1951, médecin en chef

Lecointre (Yves, Gaston, Jacques), 11 juillet 1955, pharmacien en chef

Panisset (Jean-Louis, Pierre), 3 octobre 1949, médecin en chef

JORF n°0101 du 30 avril 2014 – Arrêté du 16 avril 2014 modifiant l'arrêté du 2 septembre 2011 relatif aux délégués aux réserves

JORF n°0104 du 4 mai 2014 – Texte

n°23 – Décret du 2 mai 2014 portant nomination dans la réserve opérationnelle

SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Concerne les Corps des Internes et des Médecins

BOC n°23 du 7 mai 2014

Nominations dans les Corps des Secré-taires médicaux et des Infirmiers

BOC n°25 du 14 mai 2014

– Texte 3 – Instruction N°2391/DEF/CAB/CSRM/SP

Relative à la gestion et l'administration de la réserve citoyenne

BOC n°25 du 14 mai 2014

Nominations dans les Corps des Infirmiers, Techniciens de laboratoire, secrétaires médicaux, Médecins et Technique et Administratif

BOC n°26 du 15 mai 2014

Nominations dans les Corps des Manipulateurs en électroradiologie médicale, Infirmiers-Anesthésistes, Infirmiers, Aides-Soignants et Secrétaires médicaux

À NOS LECTEURS,

NOUS VOUS RAPPELONS QUE CETTE ANNÉE 2014 EST OFFICIELLEMENT DÉDIÉE A LA COMMÉMORATION DES 2 GUERRES MONDIALES : CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE « 14 / 18 » ET 70^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LA FRANCE. AUSSI, NOUS AVONS IMAGINÉ EN GUISE D'HOMMAGE AUX ACTEURS DE CES TRAGIQUES MAIS GLORIEUSES ÉPOPÉES QUE, POUR CETTE ANNÉE, LES ILLUSTRATIONS DES COUVERTURES DE NOTRE REVUE AINSI QUE NOS PAGES BIBLIOGRAPHIQUES SERAIENT CONSACRÉES À L'ÉVOCATION OU LA NARRATION DE CES 2 ÉVÈNEMENTS.



1914



1944

PENSEZ À CONSULTER RÉGULIÈREMENT NOTRE SITE INTERNET : [HTTP://WWW.GORSSA.FR](http://www.gorssa.fr) SUR LEQUEL VOUS POURREZ TROUVER OU RETROUVER NOMBRE DE PRÉCISIONS, COMPLÉMENTS, RELATIONS ET RENSEIGNEMENTS EN PARTICULIER ADMINISTRATIFS ET RÉGIONAUX QUE NOUS NE POUVONS TRANSMETTRE ICI POUR DES RAISONS MATÉRIELLES ET, CELA, DANS DES DÉLAIS RAISONNABLES...

OUVRAGES PARUS - BIBLIOGRAPHIE

par

MARIE-HÉLÈNE SICÉ, JEAN-PIERRE MOULINIÉ et JEAN-MICHEL PAUCHARD

FRANÇOIS-FERDINAND D'AUTRICHE

par Jean-Paul BLEDE - Biographies-Tallandier
Dimanche 28 juin 1914 : l'archiduc François-Ferdinand, en visite officielle à Sarajevo, est abattu d'un coup de feu. L'assassinat de l'héritier du trône d'Autriche-Hongrie par un nationaliste serbe, prêt à tout pour déstabiliser la région, ne tarde pas à embraser le monde ; 34 jours plus tard, l'Europe entre en guerre. François-Ferdinand est devenu l'héritier de François-Joseph, sans y avoir été préparé, en quelque sorte par accident ou plus exactement dans des circonstances dramatiques : la mort de son cousin Rodolphe à Mayerling en 1889, puis celle de son père en 1896. Mort sans avoir eu l'occasion de donner sa mesure et de régner, François-Ferdinand se révèle une personnalité plus complexe qu'il n'y paraît. Connu pour ses coups de sang, l'homme est doté d'une incroyable énergie, affectionnant la vie familiale - il s'est en outre mis au ban de la dynastie en épousant une jeune femme bien au-dessous de sa condition. Catholique conservateur, méfiant à l'égard des Hongrois et des Italiens, il s'est souvent prononcé en faveur de la paix, a tâché de moderniser l'armée et a suivi avec sympathie le renouveau artistique de l'époque. Enfin, il est convaincu de la nécessité de réformer la monarchie : François-Ferdinand, « l'homme qui aurait pu sauver l'Autriche » ? De multiples sources inédites ou mal connues du public français nourrissent ce portrait nuancé et équilibré dressé par Jean-Paul Bled, spécialiste incontesté des Habsbourg et de l'Autriche-Hongrie. *Jean-Paul Bled est le spécialiste de l'histoire de l'Allemagne et de l'Europe centrale. Il est professeur émérite à l'université Paris-Sorbonne*

ÉTÉ 14, LES DERNIERS JOURS DE L'ANCIEN MONDE

Sous la Direction de Frédéric MANFRIN & Laurent VEYSSIERE
Editions Bibliothèque Nationale de France & Ministère de la Défense
Été 14. En réaction à l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand par un nationaliste serbe de Bosnie à Sarajevo, le 28 juin 1914, l'Autriche adresse, le 23 juillet, un ultimatum à la Serbie. Pour les hommes politiques, les diplomates et les opinions publiques, c'est une crise régionale, qui doit se régler par une conférence de paix. Cependant, une semaine plus tard, la Russie mobilise. La machine de la guerre s'ébranle, il ne sera plus possible de l'arrêter. En treize jours, l'Europe, qui « oscillait au bord de l'abîme » selon la formule de Jean Jaurès, bascule dans l'horreur. Mais pourquoi ? Comment ? Les collections de la Bibliothèque nationale de France et du ministère de la Défense, associées à celles de plusieurs institutions prestigieuses, permettent de comprendre combien, dans une Europe qui s'est attardée aux tables de la Belle Epoque, le déclenchement de la guerre a pris la figure d'un surgissement. Qui étaient les hommes partis se battre un matin d'août 1914 ? Quel était leur univers ? Comment étaient-ils préparés à la guerre ? Sur 14-18 et ses causes tout semblait avoir été dit, et pourtant les questions subsistent. Regroupant des essais signés par les plus grands spécialistes français et étrangers de la période, ce volume apporte un regard critique et novateur sur la « première catastrophe du XXe siècle ». Dans le vertige des origines de la guerre, chacun ressaisira une part essentielle de notre identité collective.

LES PLAGES DU DÉBARQUEMENT

Itinéraires de découvertes
par Yves LECOUTURIER - Éditions OUEST-FRANCE
Le 6 juin 1944, commence l'opération Overlord. Près de sept mille navires de tous types se présentent sur les côtes de Calvados et de la Manche. Ils transportent plus de cent cinquante mille hommes venus libérer la France et l'Europe du joug nazi. Ils sautent sur Sainte-Mère-Eglise et sur Pegasus Bridge et débarquent sur les plages de Gold, Juno, Sword, Omaha et Utah. Deux mille cinq cents sont tués le 6 juin dont mille à Omaha Beach. Parmi eux, le lieutenant Brotheridge est le premier à mourir pour la liberté de l'Europe. Les plages du débarquement sont aujourd'hui des sites touristiques fréquentés l'été par ceux qui aiment le soleil et la mer, mais ce sont également des lieux de mémoire rappelant le jour J. Cimetières, stèles, monuments, bornes, plaques, blockhaus, batteries, musées font souvenir que la Basse-Normandie a été le théâtre de la plus impressionnante bataille du XXe siècle. Du 6 juin au 20 août 1944, sur les plages, mais aussi dans les haies des bocages ou dans la plaine de Caen, la guerre fait rage, laissant nombre de cités bas-normandes détruites. Cet ouvrage permet de découvrir ou de redécouvrir ce patrimoine de la Seconde Guerre mondiale que sont désormais devenues les plages du débarquement.

SACRIFICE

par Isabelle CLARKE, Daniel COSTELLE, Frédéric LUMIÈRE - Editions Acropole
Sacrifice est le récit au plus près de la réalité du débarquement de la plus grande flotte maritime et aérienne jamais réunie sur les plages de Normandie le 6 juin 1944 et la bataille qui s'en est suivie jusqu'à la Libération de Paris. Ce combat de titans a fait plus de 400 000 morts. Comme à leur habitude, Isabelle Clarke et Daniel Costelle ont rassemblé différents témoignages : des anonymes, civils ou militaires, un jeune soldat qui allait devenir le grand cinéaste Samuel Fuller, et Kay Sommersby, l'élégant chauffeur et future maîtresse d'Ike Eisenhower. Le spectateur/lecteur est plongé au cœur de l'événement et au cœur de l'intime des principaux acteurs du D-Day à travers des images d'archives poignantes. La mise en couleurs exceptionnelle des techniciens de la série donne encore plus de force à la vérité de la narration cinématographique. L'action commence le 5 juin 1944 en Angleterre, cela fait plus de cinquante heures que les soldats attendent l'heure de partir. La tension est à son comble. Malgré les revers qu'elle a déjà subis, l'armée allemande est encore si forte que les Alliés anglo-américains ont dû concentrer deux millions d'hommes prêts au sacrifice. La flotte du débarquement est assemblée dans toutes les criques, toutes les plages, tous les ports du sud de l'Angleterre. Plus fort que le film de Spielberg « Il faut sauver le soldat Ryan », encore plus héroïque que l'emblématique film de Darryl Zanuck « Le Jour le plus long », Sacrifice est une œuvre qui fera date dans l'histoire du documentaire. Ce livre est le prolongement idéal des films de TF1 grâce aux plus de 800 photos qu'il propose, mais aussi grâce aux documents inédits réunis par les auteurs. *Isabelle Clarke et Daniel Costelle ont réalisé des œuvres marquantes pour la télévision comme : Apocalypse, la deuxième Guerre mondiale etc.*

LES 177 FRANÇAIS DU JOUR J

par Stéphane SIMMONET - Editions Tallandier & Ministère de la Défense
Heure par heure, l'histoire du Débarquement est une des mieux connues qui soient. Mais qui se souvient des 177 fusiliers marins du Commando Kieffer, les seuls Français à avoir retrouvé la terre de France en Normandie, le 6 juin 1944 ? Le général de Gaulle ne s'est guère exprimé à leur sujet et n'est pas venu les saluer durant l'été 1944. Le Commando Kieffer s'est pourtant illustré en s'emparant du casino et du port de Ouistreham puis en assurant la jonction avec les parachutistes britanniques à Pegasus Bridge, un épisode immortalisé dans le film Le Jour le plus long. Mais parce qu'ils combattaient aux côtés de l'armée britannique, dans une bataille à laquelle n'avait pas été convié de Gaulle, les bérets verts ont été exclus de la mémoire de la France libre. En s'appuyant sur des centaines de photos, lettres et documents inédits, Stéphane Simonnet rend hommage aux 177 volontaires de cette troupe de choc. Sous l'impulsion d'un militaire atypique, le capitaine de corvette Philippe Kieffer, ils ont suivi, durant des mois, dans les bases secrètes de Grande-Bretagne, les entraînements les plus intensifs afin de réaliser leur rêve : participer à la libération de la France. *Stéphane Simonnet est Docteur en histoire, chercheur associé à l'Université de Caen et ancien directeur scientifique du Musée Mémorial de Caen.*

LA LIBÉRATION DE LA FRANCE

par Stéphane SIMMONET - OREP-Éditions
Au-delà des images d'Épinal que l'on a tous à l'esprit - le général de Gaulle descendant les Champs-Élysées au milieu d'une marée humaine, ou le peuple parisien venu honorer les soldats de la 2e D.B., la libération de la France recouvre bien d'autres réalités, moins heureuses et plus compliquées. Cette période reste bien évidemment une succession d'opérations militaires se déroulant dans le cadre de l'Opération Overlord puis dans celui du Débarquement en Provence. La Libération de la France, c'est aussi l'action et la contribution de la Résistance intérieure française avec en contrepartie ses sacrifices et ses drames. Une fois passée l'heure des règlements de comptes, évacué le dramatique phénomène de l'épuration et organisé le retour des derniers Français, jusqu'ici retenus en Allemagne, la Libération de la France, c'est enfin la victoire et la résurrection de l'État national.

C'ÉTAIT... LE BEL ÉTÉ 1944, 6 MOIS POUR LIBÉRER LA FRANCE

Sous la direction de Jean-Pierre AZEMA, Olivier WIEVIORKA & Bruno CABANES
L'Histoire-Éditions
L'été 1944, un temps suspendu qui coïncide avec la fin des contraintes et des compromissions, la fin de l'oppression conjuguée d'un régime autoritaire - la France de Vichy - et d'une puissance occupante. À la France humiliée de 1940 s'opposent les retrouvailles avec la France guerrière : la Libération, c'est aussi une fierté retrouvée. Mais la joie de 1944 est douloureuse. Les combats de la Libération s'accompagnent de lourdes pertes militaires comme civiles : 70 000 morts dans les bombardements. Et puis les destructions, les villes en ruines, les villages martyrs. Depuis le 6 juin à l'aube sur les plages de Normandie, jusqu'à la libération de Strasbourg, en novembre, les six mois de la libération de la France, racontés par les meilleurs historiens français et étrangers, sous la houlette de Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka et Bruno Cabanes.



RECOMMANDATIONS aux AUTEURS

Actu-Gorssa est une revue multi-disciplinaire qui publie des articles concernant l'ensemble des Corps constituant le Service de Santé des Armées à savoir : Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires, Chirurgiens Dentistes, Personnels du Corps Technique et Administratif ainsi que les Militaires Infirmiers et Techniciens des Hôpitaux des Armées.

REGLES GENERALES

Les travaux doivent être soumis obligatoirement au format électronique et seront adressés par courriel ou sur CD-Rom au correspondant de rédaction de la discipline concernée.

Ces travaux peuvent être des cas cliniques, des retours d'expérience, des articles de revue de littérature ou tous autres sujets concernant Santé et (ou) Armées. Ces travaux et articles peuvent être illustrés et se limiter à environ 10 000 caractères, espaces compris.

Ils doivent comprendre :

Pour les articles de revue : un résumé de 10 lignes maximum ainsi que, si nécessaire, des références bibliographiques indexées selon les normes en vigueur et enfin le(s) nom(s) et coordonnées de(s) (l') auteur(s).

Pour les retours d'expérience et O.P.E.X., un exposé du contexte géopolitique local (voire national ou régional) est très souhaitable.

PRESENTATION et CONSEILS de REDACTION

Le texte doit être fourni en double interligne au format Word 97 (ou versions plus récentes) pour PC (extension .doc). Éviter les fichiers pdf. Les règles typographiques sont les règles en usage dans l'édition. Les titres de paragraphes devront être distingués, les éléments importants pourront éventuellement être soulignés.

Pour les revues, la bibliographie devra être rédigée selon les normes habituelles.

ICONOGRAPHIE

Les images, graphiques, tableaux doivent parvenir au format image (un fichier par image), ils doivent être appelés dans le texte par numéro et accompagnés d'une légende courte et précise. Les légendes doivent être soumises sur un document à part.

Ne sont acceptées que les images numériques d'une qualité suffisante, à savoir largeur minimum de 8 cm avec une résolution minimum de 300 dpi (pixels par pouce), transmises dans un format de fichier .jpg, .eps, ou .tif.

SOUMISSION d' un ARTICLE pour PUBLICATION

Le texte de l'article projeté et les illustrations éventuelles seront adressés au correspondant de rédaction de la discipline considérée qui précisera à l'auteur les modalités de publication.

À CONNAÎTRE : ADRESSES « COURRIEL » DE LA RÉDACTION

Rédacteur en chef : *jean-michel.pauchard@orange.fr*

Rédacteur en chef adjoint chargé de l'Internet : *jeandomon@wanadoo.fr*

Président du comité de rédaction : *jean-pierre.moulinie@orange.fr*

Secrétariat général : *gorssa.national@gmail.com*

Correspondants de rédaction :

U.N.M.R. : yvon.meslier@wanadoo.fr

F.N.P.R. : norbert.scagliola@wanadoo.fr

U.N.V.R. : fbolnot@vet-alfort.fr

F.N.C.D.R. : mathmathieu91@aol.com

A.N.O.R.C.T.A.S.S.A. : direction@ch-larochelle.fr

A.N.M.I.T.R.H.A. : erick.legallais@hotmail.fr

Région de Toulon : c.dulaurans@laposte.net

Responsable du listing : COL (H.) Michel CROIZET : 14 Boulevard des Pyrénées – 64000 PAU
michel.croizet@free.fr



Actu GORSSA



UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA